

Exercice 2025

RAPPORT ESG & Climat

SIPAREX
/ Groupe

Transformer POUR DURER



“

Nous sommes convaincus que l'intégration efficace des enjeux de durabilité dans la stratégie de nos entreprises en portefeuille est un solide moteur de création de valeur sur le long terme.”

Nos économies mondialisées se transforment à grande vitesse. Les recompositions géopolitiques, l'accélération technologique et les conséquences tangibles du changement climatique redessinent profondément notre environnement économique.

Dans ce contexte volatil et exigeant, les entreprises doivent simultanément consolider leurs fondamentaux, anticiper et développer de nouvelles capacités d'adaptation. Le capital-investissement a un rôle déterminant à jouer dans cette transformation. Il constitue une source privilégiée de financement sur le long terme, au-delà des cycles conjoncturels et des urgences. Il offre également un accompagnement, un socle d'expertises et de réseaux, déterminants pour renforcer les modèles d'affaires. En un mot, il permet de contribuer à la robustesse des entreprises face aux chocs.

Nous sommes convaincus que l'intégration efficace des enjeux de durabilité dans la stratégie de nos entreprises en portefeuille est un solide moteur de création de valeur sur le long terme. Plus largement, elle contribue aussi à renforcer les entreprises européennes sur lesquelles repose, pour une large part, la souveraineté

économique de notre continent.

C'est le sens de l'action de Siparex dans la durée. Le présent rapport se veut le miroir fidèle des actions réalisées ces derniers mois auprès de nos entreprises en portefeuille comme de nos clients souscripteurs par l'ensemble des équipes du Groupe.

D'une part, nous avons développé nos investissements dans la décarbonation à travers nos activités dédiées à la filière nucléaire et aux entreprises solutions de la transition énergétique.

D'autre part, nous accompagnons les entreprises de notre portefeuille dans leurs propres transitions environnementales et sociales : réduction de leur empreinte carbone et adaptation aux effets du changement climatique, maîtrise des impacts sociaux et environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur, déploiement de cas d'usage pertinents de l'intelligence artificielle, évolution des organisations et formation des salariés.

Le déploiement depuis le début de l'année 2026 de notre outil Siparex FACT, référentiel d'évaluation de la maturité des plans de transition climatique de nos entreprises en portefeuille, validé par l'ADEME, conçu courant 2025 et première dans le secteur de la gestion de fonds non cotés, en est la parfaite illustration.

Cette ambition suppose enfin de donner toute sa place à la gouvernance, à la mesure et à la traçabilité. Structurer les démarches RSE, suivre les progrès accomplis et rendre compte des résultats sont des éléments indispensables pour transformer les engagements en actions concrètes. Le développement des intelligences artificielles pourra, à cet égard, constituer un levier opérationnel utile au service du traitement de la donnée, de la qualité de la mesure et de la restitution des résultats.

Bertrand Rambaud
Président, Groupe Siparex

Sommaire

P. 04 - INTERVIEW

P. 08 - L'ESG CHEZ SIPAREX

P. 12 - LE SUIVI DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE 2030

P. 18 - FOCUS SUR NOTRE STRATÉGIE CLIMAT

P. 28 - INTÉGRATION DES ENJEUX LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

P. 30 - LA FONDATION SIPAREX

P. 32 - BONNES PRATIQUES PORTEFEUILLE



Interview

QUELS ENJEUX DE DURABILITÉ SONT ADRESSÉS EN PRIORITÉ PAR LES DIRIGEANTS ET AVEC QUELLES AMBITIONS ?

Des exigences croissantes en matière de durabilité

Les dirigeants font face à des attentes croissantes de leurs clients, de la commande publique et des banques. Pour accéder aux marchés, sécuriser leurs relations commerciales ou obtenir des financements, les entreprises doivent démontrer la robustesse de leurs pratiques de durabilité. Malgré l'allègement de certaines obligations de reporting, les réglementations environnementales se renforcent : marché européen du carbone, devoir de vigilance, déforestation, emballages, électrification des flottes et performance énergétique des bâtiments. Les anticiper permet de réduire les risques et de créer un avantage concurrentiel.

Notre accompagnement apporte une valeur ajoutée opérationnelle : prioriser les enjeux, structurer les démarches et accélérer les projets RSE. Nos Operating Partners interviennent dès les due diligences, à l'entrée au portefeuille et pendant la période d'investissement, avec des expertises internes, des parcours de conseil, un catalogue de solutions et des échanges entre pairs.

La durabilité au défi de la création de valeur

Dans un contexte économique exigeant, la durabilité doit contribuer à la performance. Nous avons déployé l'approche **Sustainability Value Creation (SVC)** au sein de Siparex et travaillons avec le cabinet de conseil spécialisé **Blunomy** sur les premiers accompagnements SVC, afin d'identifier des leviers liés à l'offre, aux opérations, aux approvisionnements, aux marchés et à l'attractivité.

Adapter et transformer les modèles d'affaires

Les épisodes récents de canicule, de sécheresse, d'inondation et d'incendie replacent la résilience et l'adaptation au cœur des priorités. Avec la solution **Altitude by AXA Climate**, nous réalisons des analyses de risques climatiques, complétées par des feuilles de route d'adaptation et, si nécessaire, des actions sur les infrastructures avec le bureau d'études environnementales **Terao**.

Cette adaptation ne doit pas éclipser l'atténuation : transformer les modèles d'affaires reste indispensable pour réduire les émissions de CO₂e. C'est l'objectif de notre démarche climat **Siparex FACT**, déployée dans tout le portefeuille début 2026 et dont la robustesse a été reconnue par l'**ADEME ACT Solution**, une première pour une société de gestion d'actifs en France.

Nous renforçons aussi notre action sur la biodiversité et l'eau avec les premières analyses d'empreinte menées avec **Darwin**, afin d'aider les participations à mesurer leurs impacts et à structurer des stratégies alignées avec la **TNFD**.

COMMENT CETTE EXIGENCE DE MESURE DE LA CONTRIBUTION DE LA DURABILITÉ À LA CRÉATION DE VALEUR S'INTÈGRE À VOTRE DISPOSITIF EXISTANT ?

Nous avons développé nos méthodologies internes de scoring de la maturité RSE et de la maturité Climat avec l'objectif d'une intégration de bout en bout de nos processus opérationnels sur l'ensemble du cycle d'investissement, depuis la due diligence jusqu'à la cession, afin de capitaliser sur les efforts fournis par l'équipe ESG et l'operating team dans la durée et de gagner en qualité de données. Chacun des référentiels est intégré à Greenscope, notre outil de collecte et de suivi des données ESG et mis à la disposition des opportunités d'investissement dès la due diligence ESG. Nos référentiels sont également intégrés au questionnaire standard de Place diffusé par France Invest afin de répondre aux attentes de nos clients souscripteurs.

Au global, nous avons un dispositif qui permet d'atteindre simultanément 4 objectifs à la fois :

- l'analyse des risques via un diagnostic renforcé de maturité RSE & Climat,
- la mise en évidence d'actions RSE & Climat prioritaires,
- le suivi de la performance RSE,
- le reporting à nos clients souscripteurs selon une nomenclature exploitable.

L'exigence d'intégration va au-delà des outils de diagnostic et de suivi de la performance RSE, elle a vocation à traverser l'ensemble des processus métier de Siparex. À ce propos, nous avons coconstruit avec les équipes d'investissement concernées des objectifs ambitieux présentant de forts potentiels de création de valeur pour leurs fonds de nouvelle génération. Ces objectifs ont ensuite été intégrés au carried interest. Ils visent notamment à permettre le bon alignement d'intérêts avec les dirigeants actionnaires des entreprises en portefeuille et la mise en œuvre de projets concrets avec le support stratégique et opérationnel de notre operating team.

Enfin la mesure fiable de la contribution de la durabilité à la création de valeur passera par la mise en œuvre de nouveaux outils au sein desquels analytique financier et extra-financier sont alignés afin d'isoler précisément les économies de coûts, les augmentations de chiffres d'affaires et les bénéfices opérationnels comme financiers. Nous visons l'année 2027 pour stabiliser notre méthode Sustainability Value Creation, la traduire en outils capables de supporter un déploiement et l'intégrer à nos outils en place.

“

Dans un contexte économique exigeant, la durabilité doit contribuer à la performance.”

Antoine Joint
Directeur RSE & Climat –
Operating Partner



“

L'exigence d'intégration va au-delà des outils de diagnostic et de suivi de la performance RSE, elle a vocation à traverser l'ensemble des processus métier de Siparex.”

Simon Ruchaud
Directeur Produits &
Sustainability
Co-Président de la Commission
Sustainability de France Invest

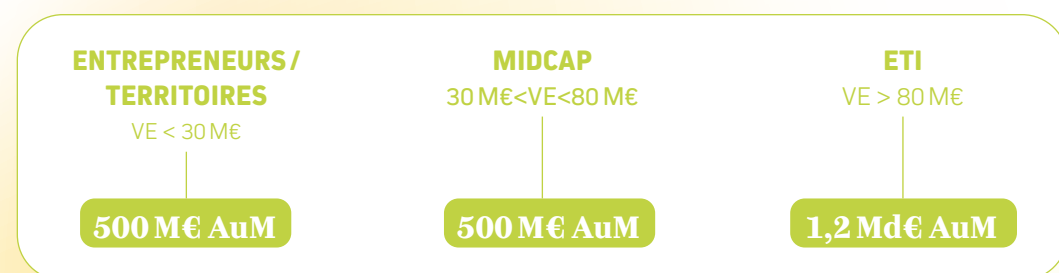


Siparex

UNE PLATEFORME DIVERSIFIÉE GÉRANT 4,4 MD€ D'ACTIFS

Siparex est un acteur majeur du capital investissement français, qui finance et accompagne les entreprises, de la start-up à l'ETI, à travers ses différentes activités : Stratégies buy-out (Entrepreneurs/Territoires, Midcap, ETI), Private Debt, Venture Capital (XAnge), Transition énergétique (TiLT) et Nucléaire.

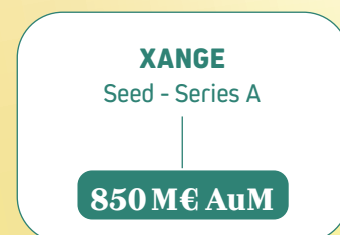
Stratégies Buy-out



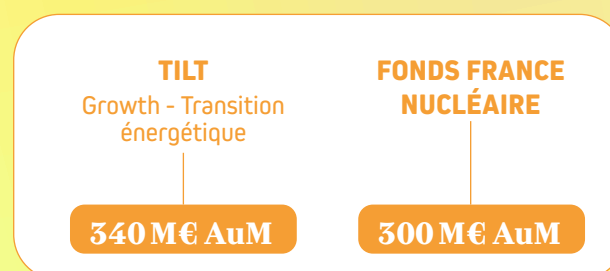
Private Debt



Venture Capital



Stratégies sectorielles



Chiffres clés : ACTIVITÉ 2025

1 Md€ levés

350 M€

investis
vs 328 M€ en moyenne sur 5 ans

360 M€

cédés
vs 340 M€ en moyenne sur 5 ans

+90

opérations de croissance
externe menées par les
entreprises en portefeuille
dont **1/3** à l'international

+40%

du portefeuille investis
dans des **secteurs**
industriels ou liés
à l'industrie

20%

du portefeuille investis à l'international

100%

des PME & ETI en portefeuille
font l'objet d'une estimation
de leur empreinte carbone

350

clients souscripteurs

7

stratégies d'investissement

150

collaborateurs

+48 ans

d'expérience

9

implantations en France
et à l'international

L'ESG CHEZ SIPAREX

NOS ENGAGEMENTS



Signataire des Principles for Responsible Investment depuis 2014

SCORE 2025

Policy Governance and Strategy:

★★★★★ 96/100

Direct – Private Equity:

★★★★★ 100/100

Confidence Building Measures:

★★★★★ 100/100



Private markets action on climate change

Signataire de l'Initiative Climat International depuis 2021

Antoine Joint contribue activement aux travaux de l'Initiative Climat International et du groupe de travail Climat de la Commission Sustainability de France Invest.



Signataire de la Charte d'Engagement des Investisseurs pour la Croissance de France Invest depuis 2014.

Signataire de la Charte pour la parité femmes-hommes de France Invest depuis 2020.

Signataire de la Charte d'Engagement sur le Partage de la Valeur de France Invest depuis 2023.

Bertrand Rambaud, Président du Groupe Siparex, a présidé le Conseil d'Administration de France Invest de juin 2023 à juin 2025

Simon Ruchaud co-préside la Commission Sustainability de France Invest depuis juin 2025.



Signataire des engagements de la Fondation Finance for Biodiversity depuis 2025.



Pour plus d'information sur les engagements du Groupe Siparex et de ses filiales ainsi que sur sa démarche d'investisseur responsable :

Siparex / Nos engagements

NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Une démarche d'investissement responsable intégrée tout au long du cycle de vie des fonds, structurée autour de 2 principes clés : l'alignement d'intérêts et l'accompagnement opérationnel.

CONCEPTION DES PRODUITS

- Intégration des critères ESG dans la définition de l'univers d'investissement
- Application de la politique d'exclusion du Groupe ;
- Inclusion d'un engagement minimum d'investissement durable tel que défini par le Groupe (cf. infra) dans la majorité des fonds article 8 SFDR de nouvelle génération ;
- Développement de thèses d'investissement ciblant les entreprises dites solutions au développement d'une économie durable via des fonds article 9 SFDR.

Intégration d'objectifs ESG dans les objectifs du Fonds

- Définition de priorités de transformation à impact positif et créatrices de valeur pour les entreprises en portefeuille ;
- Conditionnement du versement d'une part significative du carried interest à l'atteinte d'objectifs ESG qualitatifs et quantitatifs prédéfinis.

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LA DÉCISION D'INVESTISSEMENT

- Respect des exclusions
- Prise en compte des facteurs de durabilité dans la décision d'investissement
(Cartographie des risques et des opportunités, évaluation des vulnérabilités, intégration des facteurs de durabilité dans les modèles de valorisation des actifs)

MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS ESG DU FONDS

- Intégration systématique de clauses ESG dans la documentation juridique
- Intégration aussi fréquemment que possible d'objectifs ESG dans les conventions de partage de la performance des cadres clés coactionnaires
- Mise à disposition des entreprises en portefeuille des ressources et expertises internes et externes au Groupe Siparex nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs ESG
- Suivi régulier des performances RSE des entreprises en portefeuille

VALORISATION DE LA DÉMARCHE DE PROGRÈS À LA CESSION

- Intégration des enjeux ESG dans les réflexions stratégiques de sortie

XAnge / Our Commitments

Filiale du Groupe Siparex, XAnge est une société de capital-risque spécialisée dans le financement de start-up technologiques, de l'amorçage à la Série B. Forte de plus de 20 ans d'expérience, elle gère aujourd'hui 850 M€ d'actifs et a accompagné plus de 200 entreprises, dont cinq licornes emblématiques telles que Ledger, Odoo ou Believe. Présente à Paris, Berlin et Bruxelles, XAnge investit aux côtés d'entrepreneurs "game changers" anticipant les grandes tendances qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle, de la souveraineté numérique ou de la transition climatique.

XAnge gère également en partenariat avec Impactinvest le fonds Mutuelles Impact, dédié aux entreprises à impact des secteurs de la santé et du médico-social, lancé à l'initiative de la Mutualité Française.

XAnge est certifiée B Corp depuis 2023 et structure son engagement autour de trois piliers : croissance durable, partage de la valeur et diversité. À noter que la société de gestion reverse 5 % de ses bénéfices à la Fondation Siparex pour soutenir l'entrepreneuriat dans les milieux sous-représentés.

TiLT CAPITAL / Impact

Filiale du Groupe Siparex depuis 2021, TiLT Capital est une société de capital-croissance spécialisée dans le financement des entreprises solutions de la transition énergétique. Fondée par Nicolas Piau, Nathanaël Krivine et Nicolas Lepareur, cumulant plus de 50 ans d'expérience sectorielle, elle gère plus de 300 M€ d'actifs et dispose d'une expertise pointue sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie.

Le fonds TiLT Capital Fund 1, classé Article 9 SFDR, cible quatre segments prioritaires de la transition énergétique en Europe : l'efficacité énergétique, la production flexible et le stockage, les réseaux intelligents et l'analyse de données, les solutions décentralisées.

La stratégie d'investissement durable de TiLT Capital a été fondée sur deux convictions profondes : 1) la transition énergétique ne peut réussir qu'en préservant la cohésion sociale et 2) la qualité des pratiques ESG est un indicateur avancé de la performance opérationnelle. À noter que 25% du carried interest du fonds TiLT Capital Fund 1 dépend de l'atteinte d'objectifs ESG dans le portefeuille.



NOTRE DÉFINITION DE L'INVESTISSEMENT DURABLE vise la contribution directe ou indirecte aux grands enjeux de transition écologique et sociale :

- 1** La lutte contre le changement climatique d'origine anthropique :
 - les produits et services moins carbonés que les alternatives existantes sur le marché ;
 - les produits et services permettant de décarboner la chaîne de valeur aval / des clients.
- 2** L'adaptation au changement climatique de ses clients.
- 3** La prévention et la réduction des pollutions.
- 4** La transition vers une économie circulaire.
- 5** La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.
- 6** La préservation et / ou l'amélioration de la santé humaine.
- 7** Le développement des territoires et l'inclusion sociale notamment dans des zones socio-économiques en difficulté.
- 8** La contribution directe ou indirecte à d'autres enjeux de transition sociale.

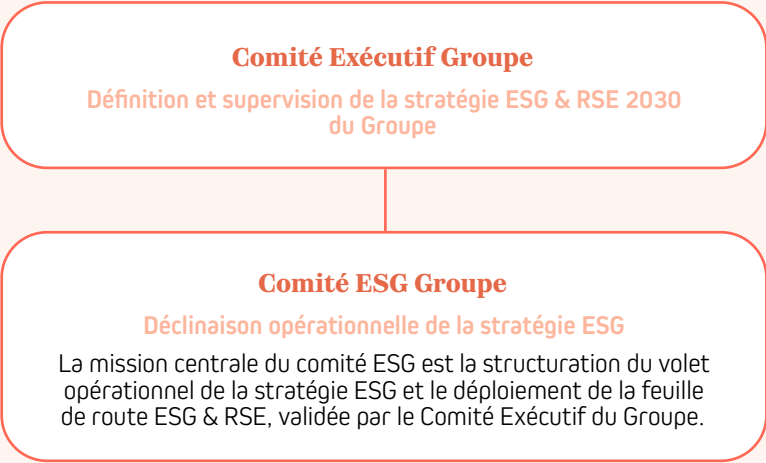
LA GOUVERNANCE DE LA FONCTION ESG AU SEIN DU GROUPE

LA GOUVERNANCE DE LA FONCTION ESG AU SEIN DU GROUPE SIPAREX REPOSE SUR DEUX ORGANES CLÉS : LE COMITÉ EXÉCUTIF GROUPE ET LE COMITÉ ESG GROUPE.

Le Comité Exécutif Groupe porte la responsabilité de la stratégie ESG & RSE et de l'atteinte des objectifs de la feuille de route ESG & RSE 2030.

Le Comité ESG Groupe a pour missions principales de :

- 1 - proposer au Comité Exécutif une feuille de route ESG & RSE détaillée et priorisée ;
- 2 - assurer la déclinaison opérationnelle de la stratégie ESG ;
- 3 - consolider et diffuser l'ensemble des bonnes pratiques ESG & RSE au sein de l'organisation. Pour ce faire, il mobilise l'ensemble des expertises et des initiatives du Groupe autour de chantiers fédérateurs, assurant ainsi une approche cohérente et intégrée des enjeux ESG.



les 8 membres du comité ESG



Céline Joubert
Membre du Comité Exécutif Groupe,
Associée, Directrice des opérations Groupe



Nicolas Piau
Membre du Comité Exécutif Groupe,
Associé en charge de l'activité TILT Capital



Priscille Clément
Membre du Comité Exécutif
Groupe, Associée, Directrice de la
Communication et des Marques



Adrien Sirera
Directeur d'investissement,
activité Siparex Entrepreneurs



Pauline Paquet
Directrice des Opérations XAnge



Antoine Joint
Directeur RSE & Climat Groupe,
Operating Partner



Simon Ruchaud
Directeur Produits & Durabilité Groupe



Constance Lapierre
Chargée de mission ESG Groupe

Le suivi de notre feuille de route 2030 : BILAN DES PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS 2022

Avec pour ambition d'être reconnu pour la solidité et l'efficacité de cette démarche d'investisseur responsable visant une création de valeur durable, le Groupe Siparex s'est donné 3 priorités de transformation positive en 2022 afin de guider son action :

LA DÉCARBONATION

LA PARITÉ FEMMES-HOMMES

LE PARTAGE DE LA VALEUR AVEC LES SALARIÉS

Pour chacune de ces 3 priorités, Siparex s'est fixé des objectifs à l'horizon 2030 avec un point de passage en 2025 en cohérence avec ses engagements externes auprès notamment de l'Initiative Climat International et de France Invest.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS 2022 AU POINT DE PASSAGE 2025

	DÉCARBONATION			PARITÉ FEMMES-HOMMES				PARTAGE DE LA VALEUR AVEC LES SALARIÉS
	Bilan carbone	Intensité carbone	Trajectoire Accord de Paris	Respect de la loi Copé-Zimmermann	Part des start-up dirigées par des femmes	Publication de l'index EgaPro	Féminisation de la gouvernance opérationnelle	
Évolution 2022-2025	+74%	+250%	+1500%	-23%	+55%	+39%	+110%	+30%
Objectif 2025	Attendu pour 2026	Dépassé	Dépassé	Engagement de moyens	Dépassé	Engagement de moyens	Engagement de moyens	Objectif 2030 dépassé

Périmètre des fonds institutionnels gérés par Siparex hors fonds Obligations Relance. Pour chaque objectif, la statistique est calculée pour la population des entreprises en portefeuille ayant renseigné la donnée.

SUPPORT OPÉRATIONNEL DE L'OPERATING TEAM

Entre juin 2025 et juin 2026, près de 70 entreprises du portefeuille ont été accompagnées sur les enjeux de durabilité par Antoine Joint, operating partner RSE & Climat. Ces projets se répartissent entre deux axes principaux : 52% adressent spécifiquement les enjeux climat (réalisation de bilans carbone, définition de trajectoires 1,5°C, analyse des risques physiques et de transition, certification Siparex FACT, ...) et 48% concernent la structuration des stratégies RSE dans leur ensemble (déploiement de feuilles de route RSE, obtention ou amélioration de scores Ecovadis, structuration des communications extra-financières...).

En complément, 6 webinaires du « club RSE & climat » ont été organisés pour animer la communauté des entreprises du portefeuille sur des sujets opérationnels : modèles circulaires, adaptation aux aléas climatiques, ecovadis, certificat d'économie d'énergie, achats responsables, ou encore l'électrification de la flotte de véhicules.

DÉCARBONATION

En tant qu'investisseur, nous avons la conviction que le changement climatique impacte les conditions de performance des entreprises. Il génère des risques réels pour celles qui tardent à s'adapter, mais ouvre également des opportunités significatives pour celles qui anticipent.

En réponse à ce nouveau paradigme environnemental et sociétal, nous avons à la fois intensifié nos investissements dans les entreprises de la transition énergétique et structuré un programme d'accompagnement complet à l'attention des entreprises en portefeuille couvrant à la fois la décarbonation et l'adaptation aux conséquences physiques du changement climatique. Nous avons notamment développé un référentiel propriétaire, nommé Siparex FACT, audité et validé par l'ADEME début 2026, permettant à

chaque société du portefeuille d'obtenir un score de maturité climat, de définir une trajectoire d'amélioration compatible avec une économie bas carbone et de mesurer annuellement ses progrès.

Sur le plan de l'adaptation, nous avons recours à la solution Altitude by AXA Climate pour analyser les risques physiques susceptibles de dégrader la performance de nos participations et élaborons au cas par cas des stratégies d'adaptation sur-mesure.

SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE 2030 À FIN 2025

Périmètre des fonds institutionnels gérés par Siparex à fin 2025 hors fonds Obligations Relance. Pour chaque objectif, la statistique est calculée pour la population des entreprises en portefeuille ayant renseigné la donnée.

INDICATEURS CLÉS	DONNÉE 2022	DONNÉE 2025	OBJECTIF 2025	OBJECTIF 2030
Évaluation de l'empreinte carbone*	34%	59%	75%	100%
Engagements de réduction de l'intensité carbone	14%	49%	25%	75%
Engagements alignés sur une trajectoire Accord de Paris	1%	16%	5%	25%

* À noter par ailleurs que Siparex réalise chaque année une estimation via proxy pour l'ensemble de ses entreprises en portefeuille.

ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE

Malgré une progression de 74% depuis 2022 et de 7% par rapport à l'année 2024, le pourcentage d'entreprises ayant réalisé un bilan carbone au cours des 2 dernières années reste en deçà du point de passage 2025. Ce retard doit toutefois être nuancé : d'une part, plusieurs entreprises du portefeuille sont actuellement en cours de réalisation de leur bilan carbone ; et d'autre part, Siparex a souhaité renforcer ses accompagnements sur la mise en place de plans de transition robustes, connectés à la stratégie des entreprises et à leurs analyses de vulnérabilité climatique, plutôt que sur la seule mesure de l'empreinte carbone (comme en témoignent les statistiques en matière d'engagement à réduire l'intensité carbone de l'activité). À noter en complément qu'un parcours collectif est programmé au second semestre 2026 pour encourager davantage d'entreprises à réaliser leur bilan carbone.





ENGAGEMENTS DE RÉDUCTION DE L'INTENSITÉ CARBONE

Le taux d'engagement des participations en portefeuille a été multiplié par 2,5 sur la période 2022-2025, très largement au-delà de l'objectif fixé pour le point de passage 2025. Il progresse de 11% par rapport à l'année 2024 et ce, malgré la cession d'entreprises équipées d'engagements solides et l'investissement dans des entreprises non équipées. Ce résultat illustre la robustesse de notre stratégie climat structurée autour :

- du renforcement continu depuis 2022 de nos moyens dédiés à l'accompagnement des participation ;
- du développement du référentiel Siparex FACT et de son implémentation directement dans les processus opérationnels en place ;
- et de l'inclusion des objectifs Siparex FACT dans les mécanismes d'alignement d'intérêts (carried interest et conventions de partage de la performance des cadres clés coactionnaires).

ENGAGEMENTS ALIGNÉS SUR UNE TRAJECTOIRE ACCORD DE PARIS

Notre ambition et notre exigence concentrées sur la qualité et la crédibilité des plans de transition vers une économie bas carbone portent leurs fruits. Le déploiement du référentiel Siparex FACT dans l'ensemble des activités du Groupe Siparex devrait renforcer notre capacité à atteindre l'objectif 2030.

Réalisations 2025-2026

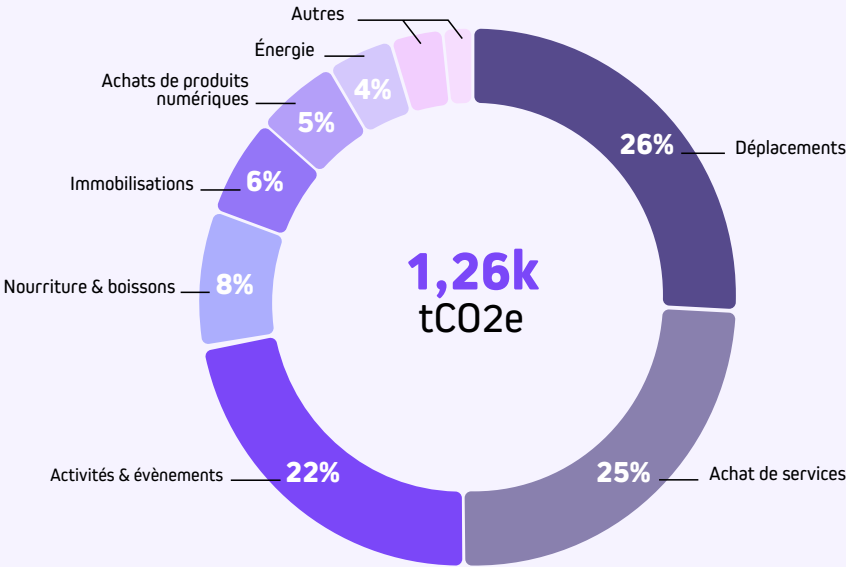
- Audit et validation par l'ADEME au début de l'année 2026 de notre référentiel Siparex FACT, conçu pour évaluer la maturité des plans de transition climatique des entreprises et établir des feuilles de route alignées avec les objectifs Net-zéro ;
- Près de 30 analyses des risques climatiques physiques pour nos participations via la solution ALTITUDE by AXA Climate ont été réalisées : exposition aux aléas climatiques futurs selon différents scénarios scientifiques de réchauffement ; analyse des vulnérabilités et des impacts financiers ; mise en place de plans d'adaptation ;
- Évaluation par I Care by BearingPoint des émissions évitées via les solutions développées par les entreprises du portefeuille du fonds TiLT Capital 1 : en cumulé ce sont plus de 45 000 tonnes eqCO₂ qui ont été évitées depuis l'entrée du Fonds ;
- Déploiement de la solution DARWIN permettant d'évaluer l'empreinte biodiversité des sociétés en portefeuille, d'identifier leurs risques et dépendances et de définir des cibles de réduction intégrées à leurs plans d'action.

Focus Bilan Carbone Siparex

RÉSULTAT DE NOTRE DEUXIÈME BILAN CARBONE (AU TITRE DE L'EXERCICE 2024)

En 2024, Siparex a conduit pour la première fois la mesure complète de son empreinte carbone, couvrant les scopes 1, 2 et 3 sur l'exercice 2023. Cet exercice a été reconduit en 2025 sur l'exercice 2024 : le groupe a émis un total de 1 260 tonnes de CO₂eq, dont 97% relèvent du scope 3, principalement les déplacements, les achats de services et les événements.

Fort de ces enseignements, le groupe a identifié des actions prioritaires pour poursuivre la réduction de son empreinte carbone par collaborateur : sobriété numérique, organisation en France des événements internes, achats responsables et mobilisation de l'ensemble des parties prenantes pour inscrire cette démarche dans la durée.



-1,8% de l'intensité carbone par collaborateur en 2024

À noter que ce bilan carbone n'inclut pas nos émissions financées suivies par ailleurs annuellement dans le cadre de la campagne de reporting ESG.



PARITÉ FEMMES-HOMMES

Notre engagement en faveur de la parité femmes-hommes est aligné sur celui de la profession et s’inscrit en cohérence avec les évolutions sociétales en cours. Il repose sur une double conviction : la mixité au sein des instances de gouvernance contribue à enrichir la qualité des décisions, et la féminisation des postes à responsabilité constitue un levier de performance collective et d’innovation.

Cet engagement s’étend également à la garantie d’une équité de traitement à compétences égales, ainsi qu’à la sensibilisation aux mécanismes d’autocensure qui freinent les parcours professionnels féminins.

SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE 2030 À FIN 2025

Périmètre des fonds institutionnels gérés par Siparex à fin 2025 hors fonds Obligations Relance. Pour chaque objectif, la statistique est calculée pour la population des entreprises en portefeuille ayant renseigné la donnée.

INDICATEURS CLÉS	DONNÉE 2022	DONNÉE 2025	OBJECTIF 2025	OBJECTIF 2030
% des entreprises en portefeuille concernées respectant la loi Copé-Zimmermann*	13%	10%	-	Engagement de moyens
% des start-up fondées, co-fondées ou dirigées par des femmes dans le portefeuille XAnge	22%	34%	25%	30%
% des entreprises en portefeuille concernées publiant l’index Egapro	46%	64%	-	Engagement de moyens
% des entreprises en portefeuille de plus de 500 salariés justifiant d’au moins 30% de femmes dans leurs instances exécutives	10%	21%	-	Engagement de moyens

* La loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, dite aussi « Loi Copé-Zimmermann » pose une obligation de respecter un quota minimum de 40% de membres de chaque sexe, afin d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de ces instances. Cette obligation, qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2017 aux sociétés cotées et aux entreprises de plus de 500 salariés, est étendue aux entreprises de plus de 250 salariés, à partir du 1^{er} janvier 2020 et présentant un chiffre d'affaires ou un bilan d'au moins 50 millions d'euros.

PART DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE CONCERNÉES RESPECTANT LA LOI COPÉ-ZIMMERMANN

La part des participations respectant la loi Copé-Zimmermann décroît en 2025 après s’être maintenue sur la période 2022-2024 à 13%. Cette évolution s’explique principalement par les entrées et les sorties du portefeuille : nous n’avons pas baissé en intensité dans la promotion de la féminisation des organes de gouvernance actionnariale.

PART DES START-UP FONDÉES, CO-FONDÉES OU DIRIGÉES PAR DES FEMMES DANS LE PORTEFEUILLE XANGE

Les efforts fournis par l’équipe XAnge depuis la signature de la charte parité femmes-hommes de France Invest portent leurs fruits : les résultats enregistrés à fin 2025 vont déjà au-delà de l’objectif 2030.

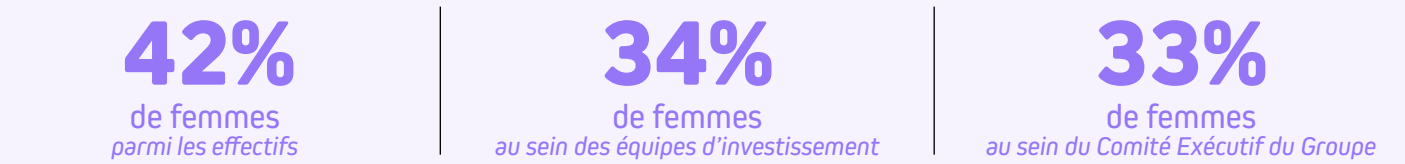
PART DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE CONCERNÉES PUBLIANT L'INDEX EGAPRO

La part des entreprises équipées progresse de 8% par rapport à 2024 et de 39% par rapport à 2022. L’Operating Team propose des ressources dédiées à la structuration du calcul de l’index à l’attention des participations concernées.

PART DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE DE PLUS DE 500 SALARIÉS JUSTIFIANT D'AU MOINS 30% DE FEMMES DANS LEURS INSTANCES EXÉCUTIVES

La part des entreprises concernées justifiant d’au moins 30% de femmes dans leurs instances exécutives a doublé en 3 ans. Nous poursuivons nos efforts de promotion de la parité femmes-hommes comme de la diversité au sein des organes de gouvernance opérationnelle et actionnariale pour des modèles de prise de décision plus inclusifs et plus robustes.

Focus sur le groupe Siparex



RÉALISATIONS 2025-2026

- Accompagner les femmes dans leur parcours professionnel, pour accélérer la féminisation des métiers de l’investissement
- Mise en place de formations et de coachings axés sur le savoir-être ;
 - Accès au programme de mentorat LEVEL 20 et France Invest ;
 - Accompagnement des femmes investisseurs pour postuler au Grand prix des Talents féminins de France Invest ;
 - Promotion d’une femme investisseur au conseil d’administration des moins de 35 ans de France Invest ;

- Formation aux biais inconscients et aux enjeux de la diversité en entreprise à l’attention de l’ensemble des salariés (inclue désormais comme critère collectif dans le programme d’intéressement. Le taux de formation impacte le taux de versement).

PARTAGE DE LA VALEUR AVEC LES SALARIÉS

À l’instar de nos pairs, nous sommes convaincus que la performance durable d’une entreprise repose sur sa capacité à aligner les intérêts de l’ensemble de ses parties prenantes internes. C’est pourquoi nous avons fait du partage de la valeur un axe structurant de notre stratégie RSE : lorsque les salariés sont associés aux succès qu’ils contribuent à construire, l’entreprise gagne en attractivité, en cohésion et en capacité à retenir ses talents.

Ce partage constitue bien plus qu’un mécanisme de rémunération complémentaire : il est une forme de reconnaissance et un vecteur d’engagement collectif au service de la création de valeur à long terme.

Enfin, nous sommes convaincus que la transition écologique ne pourra se réaliser durablement sans un ancrage social fort.

SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE 2030 À FIN 2025

Périmètre des fonds institutionnels gérés par Siparex à fin 2025 hors fonds Obligations Relance. Pour chaque objectif, la statistique est calculée pour la population des entreprises en portefeuille ayant renseigné la donnée.

INDICATEURS CLÉS	DONNÉE 2022	DONNÉE 2025	OBJECTIF 2026	OBJECTIF 2030
% des entreprises en portefeuille rentables et de plus de 10 salariés disposant d’au moins un dispositif de partage annuel de la valeur et / ou de partage de la valeur actionnariale	64%	83%	-	75%

La part des entreprises équipées progresse de 4% par rapport à 2024 et de 30% par rapport à 2022, au-delà de l’objectif fixé pour 2030. L’Operating Team apporte son soutien aux équipes d’investissement pour faire progresser le taux d’équipement des entreprises en portefeuille.

Réalisations 2025-2026

- Ateliers de formation des équipes d’investissement du Groupe par des tiers experts externes aux mécanismes de partage de valeur à la disposition des participations.
- Inclusion d’objectifs de mise en place de mécanismes de partage de la valeur ou de renforcement des dispositifs existants dans le carried interest de plusieurs de nos fonds.

Focus SUR NOTRE STRATÉGIE CLIMAT

VISION D'ENSEMBLE

L'intégration des enjeux climatiques est une priorité stratégique et une responsabilité incontournable en tant qu'investisseur. Conscients de notre rôle dans l'accélération de la transition vers une économie bas-carbone, nous avons structuré une démarche rigoureuse, concrète et adaptée à notre métier d'actionnaire professionnel. Cette approche climat se décline à chaque étape du cycle d'investissement afin de réduire l'intensité carbone des entreprises en portefeuille et de renforcer leur résilience face aux risques physiques et de transition.



RENFORCER LES COMPÉTENCES :

- Partenariat avec l'EM Lyon en 2024-2025 pour la co-construction d'un Programme Executive sur les enjeux liés au climat dans le cycle d'investissement, mêlant formation théorique et cas pratiques issus des portefeuilles ;
- Animation début 2025 d'un webinaire à l'attention des équipes d'investissement de sensibilisation à l'exposition des entreprises en portefeuille aux risques climatiques et aux enjeux de l'adaptation ;
- Animation courant 2025 d'une formation à la solution ALTITUDE by AXA Climate visant à faciliter la prise en main de l'outil par les équipes d'investissement en phase d'analyse des opportunités d'investissement ;
- Organisation d'un workshop collectif en janvier 26 dédié à la compréhension des risques climatiques et à mise en œuvre de plans d'adaptation réunissant 6 entreprises du portefeuille ;
- Publication du livre blanc Siparex FACT.

ANALYSER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT EN AMONT DE LA DÉCISION D'INVESTISSEMENT :

- Estimation de l'empreinte carbone des opportunités d'investissement si elle n'est pas déjà calculée. Vérification de la complétude et de la qualité des bilans carbone communiqués dans le cas contraire ;
- Identification des risques et des opportunités stratégiques liés à la transition vers une économie bas-carbone (réglementaires, technologiques, de marché, etc.) ;
- Évaluation de la maturité climat des opportunités d'investissement via notre référentiel Siparex FACT (cf. infra) ;
- Évaluation de l'exposition des opportunités d'investissement aux aléas climatiques, de leur vulnérabilité et des impacts financiers potentiels via la solution ALTITUDE by AXA Climate.

INVESTIR :

- Inclusion d'objectifs climat dans les mécanismes d'alignement d'intérêts (carried interest et conventions de partage de la performance des cadres clés coactionnaires), à commencer par le dernier millésime de l'activité Siparex ETI (Siparex ETI 6) ;
- Au cas particulier de l'activité Tilt Capital, financement des entreprises solutions de la transition énergétique.

Offre de fonds Siparex

Sur les 6 derniers fonds institutionnels conçus par Siparex sur la période 2024-2026, 4 conditionnent une part de leur carried interest à l'atteinte d'objectifs de résultat en matière climatique.

Évaluation des émissions évitées

En 2025, l'équipe Tilt Capital, accompagnée des experts du cabinet I Care by BearingPoint, a évalué les émissions de gaz à effet de serre évitées pour 7 de ses participations en portefeuille à fin 2025. Depuis l'entrée au capital du fonds Tilt Capital 1, les produits et services commercialisés par ces entreprises ont permis d'éviter l'émission de 45 059 tCO₂e. Ce chiffre illustre concrètement la contribution à la transition énergétique et à la décarbonation de l'économie du portefeuille Tilt Capital Fund 1.

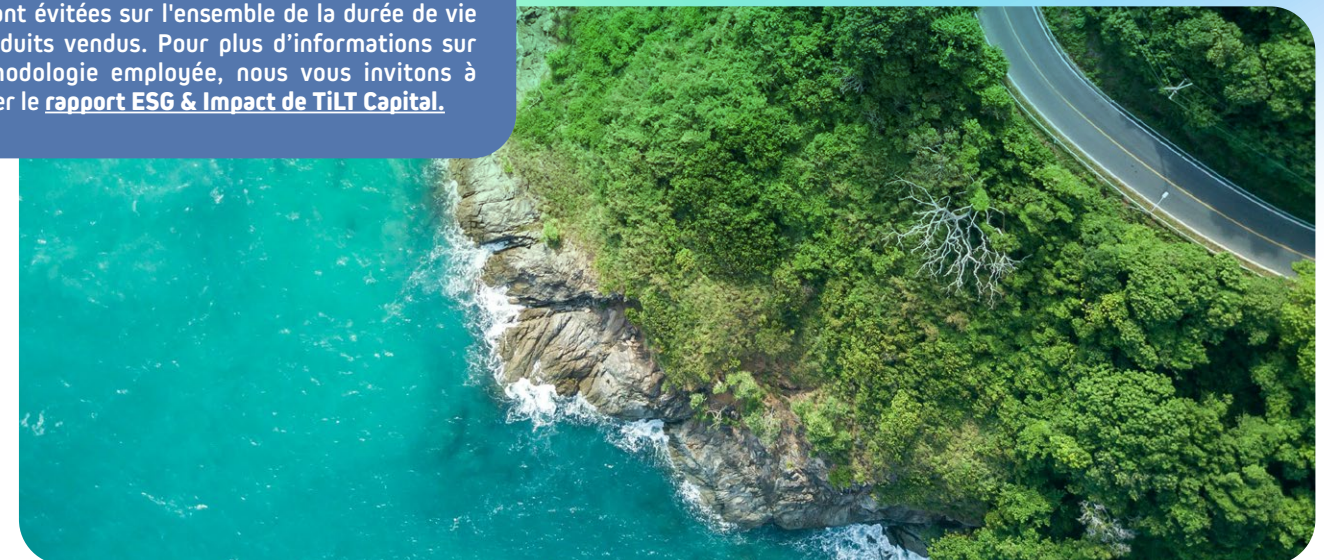
Cette évaluation ne tient pas compte des émissions qui seront évitées sur l'ensemble de la durée de vie des produits vendus. Pour plus d'informations sur la méthodologie employée, nous vous invitons à consulter le [rapport ESG & Impact de Tilt Capital](#).

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION :

- Co-construction des feuilles de route de décarbonation et d'adaptation aux conséquences physiques du dérèglement climatique avec les équipes dirigeantes et opérationnelles, mobilisant l'expertise d'Antoine Joint, de son équipe et de partenaires externes le cas échéant ;
- Suivi via le référentiel Siparex FACT de la mise en œuvre de la stratégie climat et des progrès réalisés ;
- Suivi rigoureux de la mise en œuvre des feuilles de route climat dans les instances de gouvernance.

VALORISER ET PÉRENNISER :

- Mesure et valorisation des progrès réalisés dans les reportings ;
- Intégration des enjeux climatiques dans les réflexions stratégiques de sortie ;
- Promotion des entreprises engagées auprès des acquéreurs, en soulignant la création de valeur durable générée ;
- Contribution à la résilience à long terme des entreprises du portefeuille et à la performance globale des fonds.



PRÉSENTATION DE NOTRE RÉFÉRENTIEL SIPAREX FACT : PARCOURS INNOVANT AU SERVICE DE LA TRANSITION CLIMATIQUE

Pour évaluer et renforcer la robustesse des plans de transition climatique de ses entreprises en portefeuille et dans la perspective de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, Siparex a développé le programme Siparex FACT.

Siparex FACT repose sur une grille d'évaluation de 25 questions couvrant les 6 dimensions essentielles à l'élaboration d'un plan de transition climatique robuste et stratégique :

- Engagement et formation ;
- Plan de décarbonation ;
- Performance carbone ;
- Ressources et financement de la décarbonation ;
- Stratégie et gouvernance ;
- Reporting et communication.

À cela s'ajoutent 2 questions concernant les pratiques d'engagement et de formation de l'équipe d'investissement, permettant le calcul d'un score agrégé pour chaque fonds.

Chaque question est évaluée selon 5 niveaux de maturité croissants et pondérée en fonction de l'intensité carbone du secteur, permettant d'établir un score global sur une échelle de 1 à 5.

À l'issue de cette évaluation, l'Operating Team Siparex accompagne chaque entreprise dans l'élaboration d'une feuille de route visant à déployer un plan de transition climatique ambitieux et opérationnel.

Le score est établi lors de l'investissement initial, puis actualisé annuellement dans le cadre de la campagne de reporting ESG.

Siparex FACT constitue une première dans le secteur du Private Equity : aucune autre société de gestion n'avait jusqu'alors déployé de manière concrète et opérationnelle un score de maturité évaluant la robustesse des plans de transition climatique.

UNE RECONNAISSANCE PAR ADEME ACT SOLUTIONS

Siparex FACT s'appuie sur la méthodologie ACT (Accelerate Climate Transition), développée par l'ADEME depuis plus de dix ans pour évaluer la robustesse des plans de transition climatique et accompagner les entreprises et les institutions financières dans une démarche d'amélioration continue. À l'issue d'une revue comparative approfondie menée au regard des principes méthodologiques ACT, ADEME ACT Solutions a reconnu la robustesse de Siparex FACT, saluant notamment « la qualité et la profondeur des thématiques couvertes, la cohérence du système d'évaluation et de notation, l'adéquation de la méthodologie pour évaluer les entreprises de manière rigoureuse et les engager dans une amélioration continue de leurs pratiques climatiques, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris ».

Avec cette reconnaissance par l'ADEME, Siparex devient la première société de gestion de fonds de capital-investissement à déployer un parcours de transition climatique ayant fait l'objet d'une revue critique concluante par ADEME ACT Solutions, filiale de l'ADEME spécialisée dans les services experts liés à la méthodologie ACT.

UN OUTIL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE DE SIPAREX

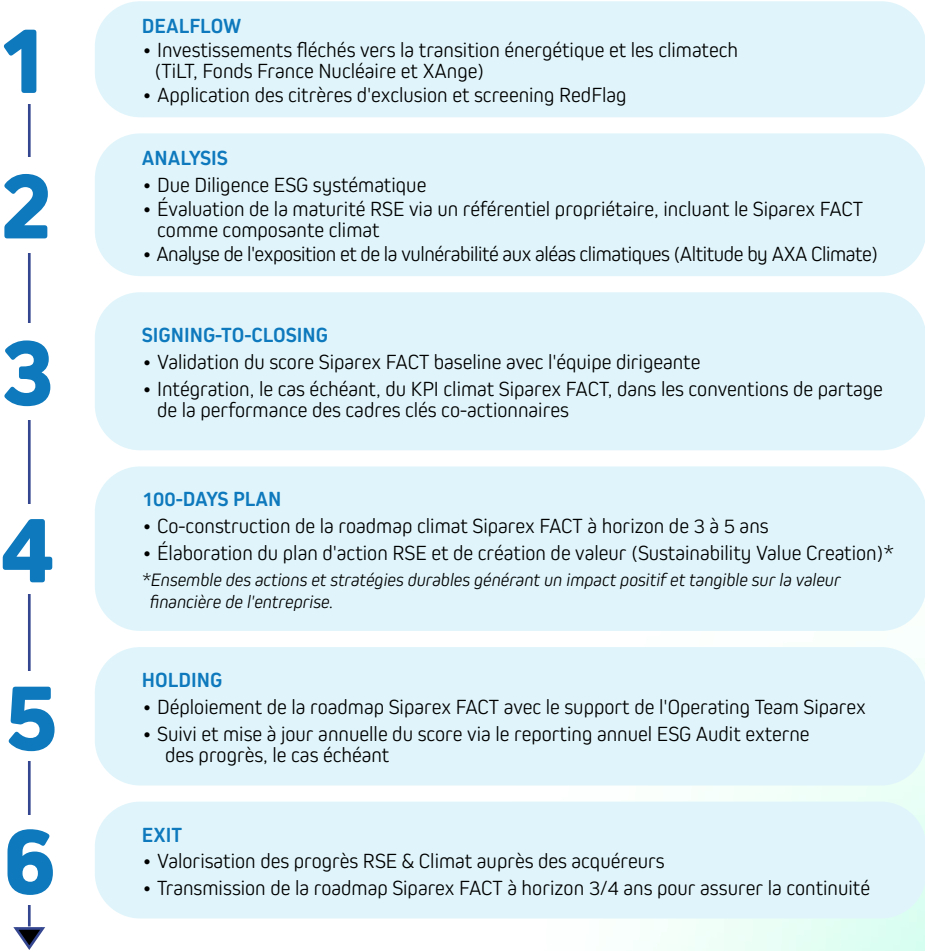
Le programme Siparex FACT s'inscrit pleinement dans la démarche d'investisseur responsable portée par Siparex et contribue directement à la mise en œuvre de sa stratégie ESG. En élaborant une feuille de route structurée, les entreprises renforcent la solidité de leur trajectoire climatique et se positionnent favorablement face aux exigences croissantes des donneurs d'ordre, des régulateurs et des référentiels de place (CDP, CSRD, standard SBTi), tout en consolidant leur résilience face aux risques climatiques physiques et de transition.

Pour en savoir plus sur la démarche SIPAREX FACT, son déploiement et la revue détaillée réalisée par Ademe ACT Solution, veuillez consulter notre **livre blanc SIPAREX FACT** : Évaluer et renforcer les plans de transition climatique des entreprises, une approche ambitieuse et opérationnelle pour le Private Equity.

Le secteur financier manque aujourd'hui d'outils opérationnels, simples à déployer par les investisseurs comme par les entreprises, pour élaborer des plans de transition climatique à la fois robustes et créateurs de valeur. Siparex FACT répond précisément à cet enjeu. La revue critique de notre méthodologie par l'ADEME constituait une étape essentielle pour attester de la solidité et de la crédibilité de notre approche auprès de nos parties prenantes. Une quinzaine d'entreprises de notre portefeuille se sont déjà approprié l'outil et en ont reconnu la pertinence. Cette démarche les amène à se poser des questions plus stratégiques et à mieux appréhender la notion même de plan de transition climatique. Siparex FACT a été déployé début 2026 à l'ensemble de notre portefeuille Private Equity et Private Debt au cours de la campagne ESG 2025.”

Antoine Joint
Directeur RSE & Climat - Operating Partner Siparex

DÉPLOIEMENT DU RÉFÉRENTIEL SIPAREX FACT DANS LE CYCLE D'INVESTISSEMENT ET DE CRÉATION DE VALEUR



LEVIER NÉCESSAIRE AU DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE

Sensibiliser et renforcer les compétences des équipes d'investissement aux enjeux climatiques

Sécuriser le déploiement grâce au support de l'Operating Team

Intégrer le KPI du Siparex FACT dans la part du carried interest de nos investisseurs et dans le management package de nos dirigeants

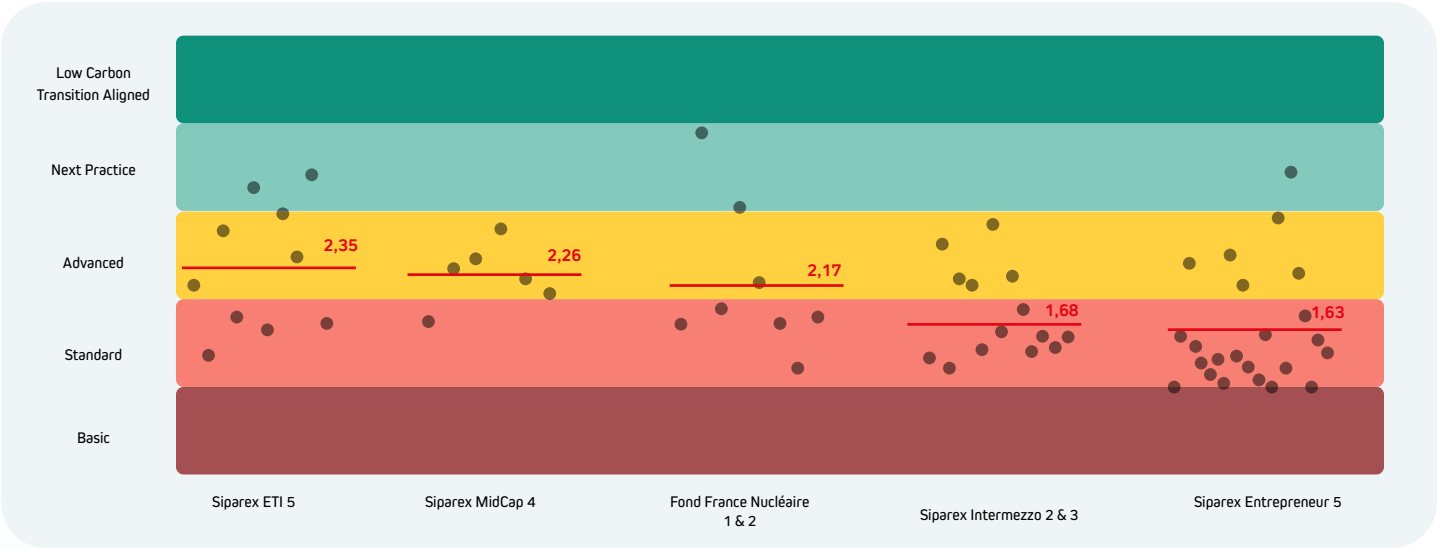
Digitaliser le processus d'évaluation dans la plateforme de reporting ESG

MATURITÉ CLIMAT DES PARTICIPATIONS EN PORTEFEUILLE EN QUELQUES CHIFFRES

Les 25 questions du Siparex FACT à l'attention des participations ont été intégrées à notre enquête ESG annuelle, permettant de couvrir avec précision la thématique climat à l'échelle de l'ensemble du portefeuille. Cette évaluation à grande échelle nous a apporté un éclairage inédit sur les pratiques de décarbonation mises en œuvre au sein de nos participations. Si des disparités sont observées au sein d'une même stratégie d'investissement, une tendance se

dégage clairement : plus le chiffre d'affaires est élevé, plus le score Siparex FACT est fort, ce qui confirme nos observations de terrain. Corrélé au chiffre d'affaires et aux émissions de GES, ce score de maturité climatique constituera un outil de pilotage indispensable pour orienter la décarbonation et créer de la valeur durable au sein de notre portefeuille.

SCORE SIPAREX FACT DES PARTICIPATIONS DES FONDS CONCERNÉS



PARMI LES 154 ENTREPRISES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE SIPAREX FACT

52% ont réalisé un bilan carbone au cours des 2 dernières années dont 38% utilisent majoritairement des données physiques et leur bilan a été revu par un tiers.	29% ont évalué leur exposition aux aléas climatiques dont 14% ont mis en place des actions d'adaptation	75% ont mis en place des actions de décarbonation dont 34% estiment avoir recensé l'ensemble des actions bas-carbone possibles via une consultation interne
19% ont déterminé des cibles de réduction conformément aux référentiels reconnus	10% ont évalué les risques et opportunités liés à la transition bas carbone	22% ont mené des actions de sensibilisation à destination des collaborateurs et du management

Exemple d'évaluation et de roadmap Siparex FACT

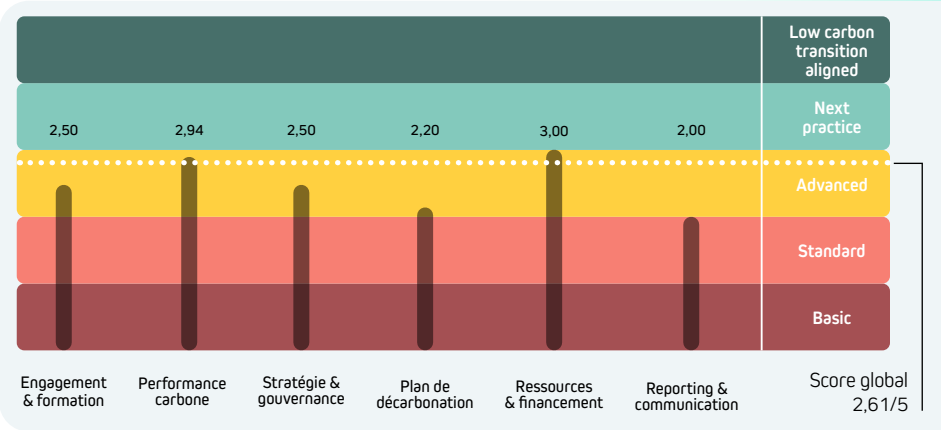
Piercan est spécialisé dans le développement et la production de solutions de confinement, notamment des gants techniques, pièces techniques et plastiques souples à destination des secteurs industriel, pharmaceutique et nucléaire. Fondé en 1948, le groupe

s'est imposé comme un leader mondial grâce à ses deux filiales, française et américaine, et rassemble aujourd'hui plus de 200 collaborateurs, avec une présence commerciale dans plus de 80 pays.

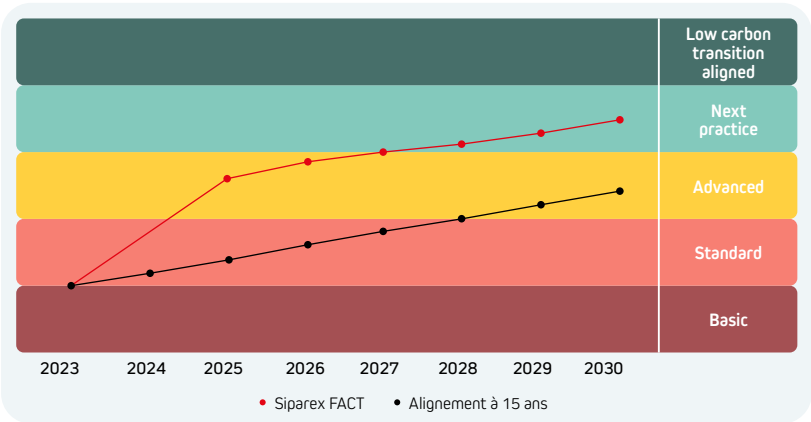
Depuis l'entrée de Siparex au capital de Piercan en 2022, l'entreprise a engagé une démarche structurée en faveur de la décarbonation. La réalisation de son premier bilan carbone a constitué le point de départ d'une feuille de route ambitieuse, accompagnée du recrutement de ressources dédiées et d'un effort de sensibilisation de l'ensemble des équipes et de l'engagement fort de ses dirigeants.

Ces premières actions se traduisent par un score Siparex FACT de 2,61 sur 5, avec des points forts sur la performance carbone, les ressources humaines déployées et la gouvernance.

SCORE SIPAREX FACT À FIN 2025, PAR DIMENSION



PROGRESSION DU SCORE SIPAREX FACT SELON LA ROADMAP



Avec le soutien de l'Operating Team de Siparex et sur la base des enseignements du FACT, Piercan a structuré une feuille de route à cinq ans autour de 3 axes prioritaires :

- Éco-conception : intégration de critères environnementaux dans le développement des produits ;
- Décarbonation des approvisionnements : sélection de matières premières à plus faible empreinte carbone et renforcement des critères RSE dans les achats ;
- Efficacité énergétique : réduction de la consommation énergétique sur les sites de production.



“

La démarche Siparex FACT s'inscrit en parfaite cohérence avec l'ambition de Piercan. Elle a été un véritable catalyseur dans la construction de notre plan de transition, que nous développons sur la base de la méthode ACT Pas à pas de l'ADEME — une approche rigoureuse et progressive qui correspond pleinement à notre vision.”

Virginie Bonneau,
Responsable Sécurité Environnement Développement Durable, Piercan

COMMENT ANTICIPER LES VULNÉRABILITÉS ET RENFORCER LA ROBUSTESSE DES MODÈLES D’AFFAIRES DES PARTICIPATIONS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?



Les épisodes récents de canicule en France, en Europe et aux États-Unis, marqués par des records de température dépassés et une intensification des phénomènes extrêmes, illustrent de manière concrète et immédiate les effets du dérèglement climatique. Ces événements ne sont plus exceptionnels : ils deviennent structurels et affectent déjà la performance opérationnelle des entreprises, la continuité des activités et la valeur des actifs.

Dans ce contexte, en tant qu’investisseur, il est essentiel d’accompagner les entreprises du portefeuille dans la compréhension, la mesure et l’anticipation de ces risques physiques. L’enjeu est de renforcer leur résilience face à des aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses à travers la mise en place de plans d’adaptation robustes et opérationnels.

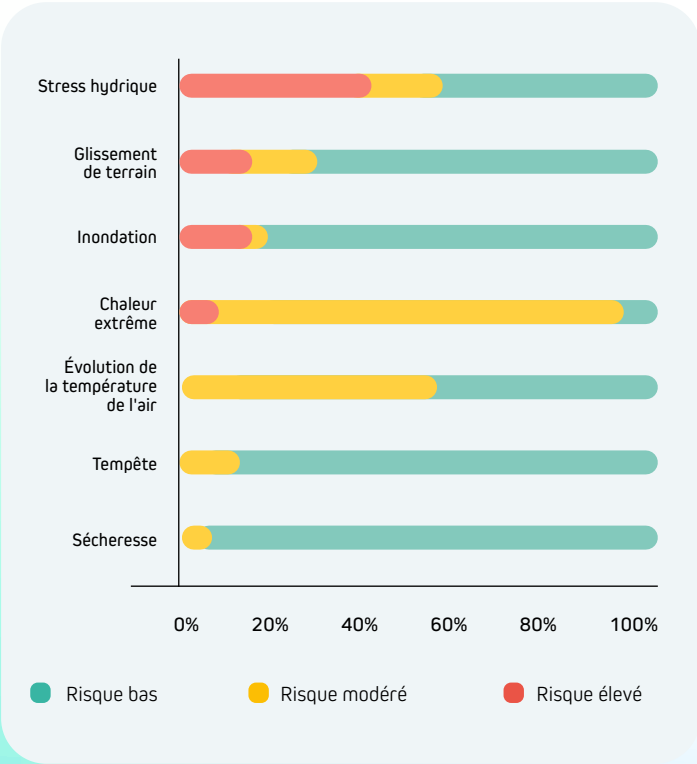
Depuis début 2025, nous proposons aux entreprises de notre portefeuille d’évaluer l’exposition de leurs actifs physiques aux risques climatiques futurs, selon différents scénarios de réchauffement. Afin de garantir la pertinence des analyses, celles-ci couvrent non seulement les sites directs des entreprises, mais également l’ensemble de leur chaîne de valeur, incluant les fournisseurs, les projets et les marchés finaux. Pour mener à bien ces analyses, nous utilisons la solution ALTITUDE, développée par AXA Climate.

Sur la base de ces diagnostics, notre Operating Team élabore, en étroite collaboration avec les équipes opérationnelles, des plans d’adaptation concrets visant à limiter les impacts et à sécuriser la performance dans la durée. En complément, nous avons structuré un accompagnement dédié avec Terao, filiale d’Endena (participations du fonds TiLT Capital Fund 1), afin d’approfondir les enjeux de résilience des bâtiments et des infrastructures, motivé notamment par les défis croissants liés aux vagues de chaleur, au stress hydrique et aux événements climatiques extrêmes.

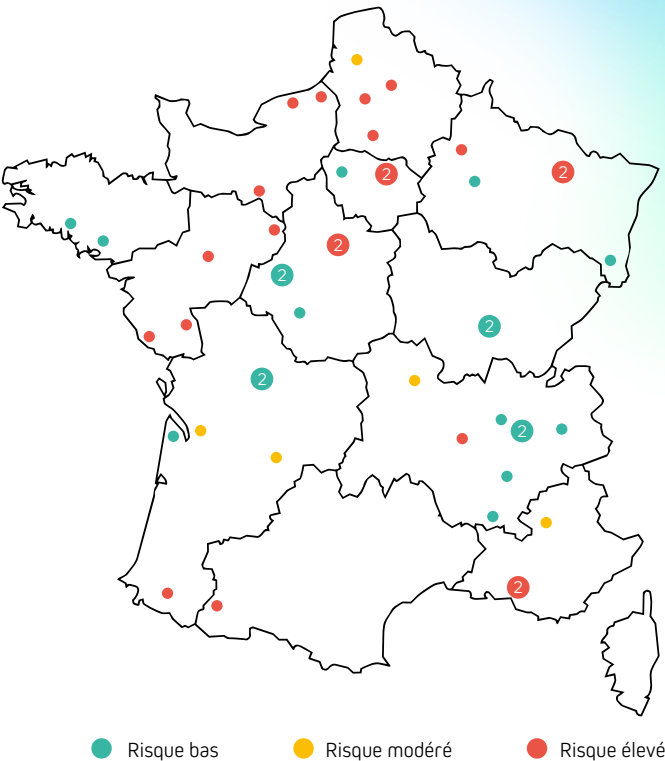
Exemple de l’analyse des risques climat de Deltalys

Deltalys conçoit et commercialise une solution issue de l’économie circulaire destinée à filtrer le sulfure d’hydrogène (H₂S) contenu dans le biogaz produit sur les sites d’enfouissement de déchets ou de méthanisation. Au-delà de son périmètre de fabrication, il est essentiel de comprendre dans quelle mesure le changement climatique pourrait affecter les sites sur lesquels la solution Deltalys est déployée. Nous avons ainsi évalué l’exposition aux aléas climatiques futurs des clients de Deltalys, sur près d’une cinquantaine de sites en France.

ANALYSE DES RISQUES CLIMATIQUES



NIVEAU D’EXPOSITION DES SITES CLIENTS À LA SÉCHERESSE



Il ressort de cette analyse que le stress hydrique, les glissements de terrain, les inondations et la chaleur extrême constituent les aléas les plus probables dans un scénario de réchauffement maximal à l’horizon 2050. Sur les 50 installations étudiées, 20 présentent un niveau d’exposition élevé, 1 un niveau moyen, et le reste est considéré à faible risque.

Cette analyse permet à Deltalys d’adopter une posture proactive vis-à-vis de ses clients, en contribuant à la résilience de leurs installations et à la pérennité de la solution déployée.

Exemple de la stratégie d’adaptation de WINCARE

Winncare est spécialisé dans la conception et la fabrication de dispositifs médicaux pour les personnes en perte d'autonomie. Fort de plus de 45 ans d'expérience, le groupe rassemble aujourd'hui environ 850 collaborateurs, 11 sites de production en Europe et une présence commerciale dans plus de 50 pays.



Périmètre et méthodologie

L'analyse a été conduite grâce à la solution ALTITUDE by AXA Climate, permettant d'étudier plusieurs scénarios de réchauffement et horizons temporels. Les résultats présentés ci-après s'appuient sur le scénario SSP2-4.5 (+2,7°C en 2100), avec un horizon de court terme fixé à 2030. Le périmètre couvre 17 installations de Winncare (usines, entrepôts, bureaux) réparties dans 6 pays, ainsi que 6 fournisseurs stratégiques présents dans 5 pays européens.

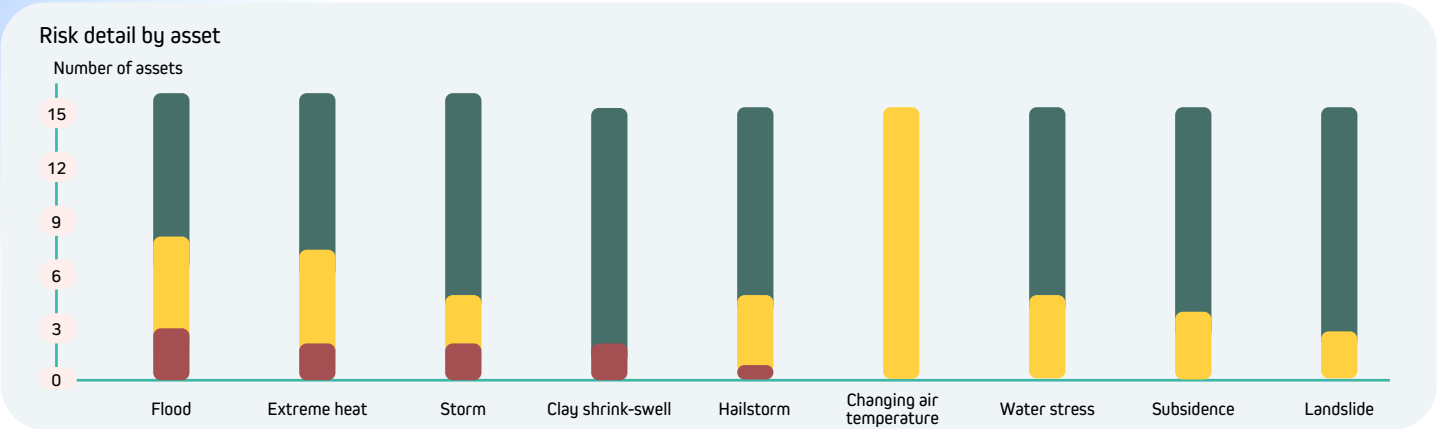
Résultats de l'analyse d'exposition

Sur le périmètre direct de Winncare, 5 aléas ont été classés « high » : le stress hydrique et les inondations (3 sites chacun), ainsi que le retrait/gonflement des argiles, la chaleur extrême et les tempêtes (2 sites chacun). Chez les fournisseurs, 4 aléas ressortent à ce niveau « high », avec une exposition particulièrement marquée au stress hydrique, affectant 5 des 7 sites analysés.

Analyse approfondie des vulnérabilités

Au-delà de l'exposition aux aléas climatiques, des ateliers de travail ont été organisés avec les équipes opérationnelles et l'Operating Team Siparex pour évaluer les vulnérabilités réelles sur 9 axes business (approvisionnement, production, logistique, ressources humaines, immobilier, systèmes d'information, entre autres) et selon les spécificités des matériaux utilisés (mousse, électronique, produits chimiques, bois). L'ensemble des sites ont également été contactés pour recueillir l'historique des événements climatiques, les plans de mitigation déjà en place et qualifier les impacts financiers potentiels.

Cette analyse approfondie a conduit à une reclassification significative : les aléas sécheresse et stress hydrique ont été ramenés au niveau "medium", Winn-care consommant très peu d'eau dans ses processus de production.



Actions d'adaptation

Des actions (existantes ou complétées ou à faire) concrètes ont été identifiées pour chaque aléa prioritaire : aménagement des horaires, climatisation, isolation et plans canicule pour la chaleur extrême ; bassins de rétention pour les inondations ; vérifications structurelles et renforcement des bâtiments pour les tempêtes. Par ailleurs, les résultats de l'analyse fournisseurs seront intégrés aux enquêtes fournisseurs existantes, afin d'adresser les risques climatiques de manière proactive dans la relation avec les partenaires critiques. Enfin Winncare souhaite développer un "Adaptation Playbook" recensant de façon systématique les actions à mener pour chaque aléa climatique, afin de diffuser les bonnes pratiques entre sites et d'harmoniser les niveaux de préparation au sein du groupe.

Réalisations 2025-2026

- Promotion des programmes d'accompagnement subventionnés (Décarbon'Action, Diag Eco-Flux, ACT Pas à Pas, PACTE Industrie, etc.) et des dispositifs de financement de la transition environnementale ;
- Mise à disposition via une interface web partagée de guides pratiques, de fiches techniques et d'un annuaire d'expertises techniques dédiées aux enjeux RSE & Climat (prestataires, solutions logicielles spécialisées, etc.) ;
- Organisation de webinaires de formation et d'information dédiés à la durabilité ;
- Création d'un Club RSE & Climat visant le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs.

Actions réalisées par l’operating team

À l'attention des équipes d'investissement

- 1 webinaire interne de sensibilisation aux risques climatiques ;
- 1 formation interne à l'utilisation d'ALTITUDE by AXA Climate en phase d'analyse des opportunités d'investissement.

À l'attention des participations

- Workshop Siparex FACT roadmap : co-construction de la feuille de route climat à l'horizon de 3 à 5 années ;
- Workshop SWOT climat : identification des risques et opportunités liés à la transition bas-carbone susceptibles d'impacter l'activité de l'entreprise ;
- Vulnérabilité et adaptation : analyse de l'exposition aux aléas climatiques futurs selon différents scénarios de réchauffement via la solution ALTITUDE pour +30 participations, suivie de l'élaboration d'un plan d'adaptation ;
- Formation "Management des enjeux climat en entreprise" : destinée aux responsables RSE pour maîtriser les concepts clés du pilotage d'une stratégie climat.

Des partenariats avec les meilleurs experts :

Parcours complet compatible avec les exigences Siparex FACT :

- Accompagnement des participations à chaque étape de leur parcours de transition climatique : de la réalisation du bilan carbone (scopes 1, 2 et 3, conformément aux référentiels reconnus tels que le GHG Protocol ou l'ISO 14027), à la formalisation d'une trajectoire de décarbonation structurée avec des objectifs de réduction chiffrés alignés sur les engagements de l'Accord de Paris et compatibles avec les standards SBTi, jusqu'à la définition et la mise en œuvre d'un plan comportant des actions concrètes, priorisées et déclinées par levier opérationnel ;
- Sensibilisation Parcours ACT Pas à Pas : parcours proposé par l'ADEME permettant aux entreprises, notamment les PME et ETI, de s'engager de manière progressive dans leur transition climatique. Structuré en étapes accessibles, il couvre la sensibilisation des collaborateurs et du management aux enjeux climatiques, l'appropriation du bilan carbone par les équipes opérationnelles, et l'identification des leviers de réduction propres à chaque métier. Les objectifs travaillés dans ce cadre sont compatibles avec les trajectoires SBTi et les engagements de l'Accord de Paris. Ce parcours constitue une voie d'accès reconnue vers la méthodologie ACT complète (Accelerate Climate Transition), dont Siparex FACT s'inspire directement.

Des outils opérationnels pour progresser :

Bibliothèque de modèles de documents clés et d'actions clés par thématiques ; Animation du Club RSE & Climat de Siparex, favorisant les échanges de bonnes pratiques entre pairs au sein du portefeuille.

Intégration des enjeux liés à la biodiversité : FOCUS SUR NOTRE DÉMARCHE DE PROGRÈS



La biodiversité s'impose progressivement comme un enjeu stratégique pour les acteurs du capital-investissement. La dépendance des activités économiques aux services rendus par les écosystèmes expose les entreprises à des risques physiques, réglementaires et de réputation croissants. Se concentrer seulement sur les enjeux climatiques parmi les enjeux liés à la nature revient dès lors à sous-estimer une source significative de risques financiers pour les participations.

Prendre en compte les enjeux de biodiversité s'inscrit en pleine cohérence avec notre démarche d'accompagnement vers une transition juste et globale : il s'agit à la fois d'identifier et de réduire les impacts négatifs des participations sur les écosystèmes et de saisir les opportunités liées au développement de modèles d'affaires respectueux du vivant.

En 2025, Siparex a signé le Finance for Biodiversity Pledge et adhéré à la Fondation Finance for Biodiversity, réseau mondial qui réunit plus de 200 institutions financières représentant 20 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion dans 29 pays, avec pour mission commune d'agir contre l'érosion de la biodiversité et de générer un impact positif sur la nature.

Intégration progressive dans nos procédures d'investissement

Les enjeux de biodiversité sont intégrés dans notre grille de diagnostic de maturité ESG, mobilisée dès la phase d'investissement. En complément, notre questionnaire de reporting ESG annuel compte une dizaine d'indicateurs dédiés, permettant d'évaluer la sensibilité de chaque participation aux risques liés à la nature.

Analyse des impacts et dépendances à la biodiversité

Depuis 2024, nous réalisons des analyses d'impacts et de dépendances aux services écosystémiques grâce aux outils ALTITUDE by AXA Climate et ENCORE. Depuis début 2026, nous avons approfondi cette démarche en déployant la solution DARWIN, qui permet d'évaluer l'empreinte biodiversité des sociétés en portefeuille, leurs risques et dépendances, ainsi que les cibles de réduction associées à leurs plans d'action. DARWIN permet également aux entreprises de construire des stratégies biodiversité alignées avec les standards internationaux TNFD et LEAP.

EMPREINTE BIODIVERSITÉ DU PORTEFEUILLE

Pressions IPBES	Métrique de pression		Métrique d'impact 18.06M PDFm².an
Utilisation des écosystèmes	Occupation	2.41 K ha	8.55 M PDFm².an (47%)
	Conversion d'écosystème naturel (nette)	57.18 K ha	1.40 M PDFm².an (8%)
	Artificialisation	3.25 K m²	
Changement climatique	GES	45.67 K t-CO₂-Eq	5.11 M PDFm².an (28%)
Pollution	Écotoxicité	4.29 G CTUe	1.56 M PDFm².an (9%)
	Acidification	96.64 t-CO₂-Eq	1.01 M PDFm².an (6%)
	Eutrophisation marine	3.18 t-N-N-lim-Eq	41.79 k PDFm².an (<1%)
	Eutrophisation d'eau douce	4.46 t-PO4-P-lim-Eq	
	Formation d'ozone photochimique	26.50 t-NOx-Eq	255.60 k PDFm².an (1%)
	Radiations ionisantes	128.54 M Bq-C-14-Eq	<0.01 PDFm².an (<1%)
	Eau thermiquement polluée	10.13 M m³	416.40 PDFm².an (<1%)
	Pollution plastique	0 t	0 PDFm².an (0%)
Exploitation des ressources	Consommation d'eau	947.09 k m³	23.71 k PDFm².an (<1%)
	Prélèvement d'eau	11.71 M m³	Aucun impact déduit de cette métrique
	Surpêche	37.88 t	115.39 k PDFm².an (<1%)

■ Terrestre - ■ Eaux douces - ■ Marin - ■ Tous les milieux

L'impact biodiversité des 187 participations en portefeuille analysées s'élève à 18,06 PDF/m²/an⁽¹⁾, avec une concentration des risques sur deux pressions :

- l'usage des terres (55%, occupation et conversion d'écosystèmes) ;
- et les émissions de GES (28%).

À noter que 7 participations concentrent à elles seules 50% de l'empreinte biodiversité totale du portefeuille, dont une seule représente 21% de l'impact global. Cette granularité permet d'identifier, entreprise par entreprise, les principaux facteurs de pression sur les écosystèmes et de prioriser les actions en conséquence. Dans les mois à venir, nous serons en mesure d'évaluer précisément l'empreinte des sociétés les plus impactantes et d'élaborer à leurs côtés des engagements et plans d'action en faveur de la biodiversité.

Appui à la montée en compétences des participations

Des webinaires réguliers sont organisés à destination des participations et des équipes d'investissement, couvrant des thématiques variées : intégration de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise, évaluation de la vulnérabilité aux risques liés à la nature, présentation des programmes PACTE et ACT, ou encore utilisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) comme levier de performance énergétique.

Notre démarche d'intégration des enjeux liés à la biodiversité ainsi que l'empreinte biodiversité du Groupe Siparex sont détaillées dans l'annexe dédiée à notre rapport de conformité à l'article 29 de la loi énergie-climat.

⁽¹⁾ PDF/m2/an mesure la perte de biodiversité causée par une activité humaine, exprimée comme la proportion d'espèces localement disparues d'une zone donnée pendant une durée donnée.

La Fondation Siparex : UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL



**FONDATION
SIPAREX**
sous égide de la
Fondation Entreprendre

Investisseur responsable, Siparex a souhaité concrétiser son engagement sociétal par la création d'une fondation. Depuis 2020, la Fondation Siparex soutient des associations qui permettent à des publics fragiles ou en difficulté de disposer d'outils pour les aider à (re) trouver leur place dans la vie active, et plus généralement au sein de la société.

La Fondation Siparex a ainsi accompagné une trentaine d'associations dont les projets sont liés à l'accès à l'entrepreneuriat avec une forte dimension sociale : par la formation, la réinsertion scolaire ou professionnelle, l'accompagnement personnel, l'aide à la création ou la reprise d'entreprise.

Au-delà du soutien financier, ce sont plus de 30 collaborateurs Siparex qui s'investissent régulièrement et donnent de leur temps pour accompagner ces associations par du mentorat, la participation à des ateliers, l'organisation de rencontres, etc.

La Fondation Siparex apporte son soutien tout au long de l'année 2026 à 13 associations qui accompagnent des publics fragiles d'horizons variés, portant des projets de tailles diverses :

- **L'Arche**

Anime des communautés de vie partagée entre personnes avec et sans handicap mental, afin de favoriser l'inclusion, l'autonomie et l'épanouissement des personnes accueillies.

- **Les Antilopes – Entrepreneurs Solidaires**

Accompagne et sensibilise les entrepreneurs en difficulté.

- **Association de l'École 42 Auvergne-Rhône-Alpes**

Propose une formation gratuite et professionnalisante en développement informatique, sans prérequis.

- **Club House**

Offre un espace de soutien pour les personnes en situation de fragilité, favorisant l'inclusion sociale et le bien-être.

- **Eden School**

Forme les jeunes aux métiers du numérique avec un accompagnement personnalisé.

- **Emmaüs Connect**

Lutte contre l'exclusion numérique en aidant les personnes fragilisées à se former aux outils essentiels.

- **Entreprendre pour Apprendre**

Aide les jeunes à révéler leur potentiel par un projet pédagogique entrepreneurial et collectif.

- **Entrepreneurs de la Cité**

Facilite l'accès à l'assurance pour les créateurs de micro-entreprises, notamment les personnes en situation de précarité ou éloignées de l'emploi.

- **Entreprendre sa liberté**

Soutient des projets associatifs utilisant l'entrepreneuriat comme levier de réinsertion pour les personnes sous main de justice.

- **Entrepreneurs dans la Ville**

Aide des jeunes issus de quartiers prioritaires à créer et développer leur entreprise.

- **La Fondation Fourvière**

Soutient une mission d'aide à l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté ou en situation de handicap.

- **H'up Entrepreneurs**

Accompagne et représente les entrepreneurs en situation de handicap dans la création, le développement et la pérennisation de leur entreprise.

- **Le Rocher**

Agit au cœur des quartiers prioritaires en France en vivant au plus près des habitants pour créer du lien social et accompagner les jeunes et leurs familles.



Bonnes pratiques Portefeuilles

ENVIRONNEMENT

Chiffres clés :

Sur 243 sociétés interrogées (avec un taux de réponse variant entre 49% et 100%) :

Bilan carbone du portefeuille
(scopes 1, 2 et 3) :

4 953 925 TeqCO_2^*

114

sociétés
ont réalisé un bilan
carbone au cours des
2 dernières années

49%

des entreprises
ont défini une trajectoire
quantitative de réduction des
émissions de gaz à effet de serre

64%

des entreprises
en portefeuille ont formalisé
une politique environnementale

17

sociétés
ont évalué leur dépen-
dance à la biodiversité
(contre 14 en 2024)

44

entreprises
ont évalué leur exposition aux risques physiques liés
au dérèglement climatique (contre 31 en 2024)

* Le bilan carbone du portefeuille a été calculé sur un périmètre de 243 sociétés ainsi constitué :

- 114 ont fait un bilan carbone complet ;
- 129 n'ont pas fait de bilan carbone complet. Les données manquantes pour l'estimation de leur empreinte carbone des scopes 1, 2 et 3 ont été calculées par proxy sur le chiffre d'affaires.

Dans un contexte de redéfinition des priorités, impacté par des dynamiques exogènes (géopolitiques, réglementaires, politiques publiques, développement exponentiel des intelligences artificielles, ...), les entreprises sont amenées à s'adapter et à agir avec résilience pour assurer leur continuité. Cela passe par la capacité à saisir les opportunités pouvant en découler, participant ainsi à accélérer leur stratégie de décarbonation. Ces opportunités peuvent être induites par les pouvoirs publics (avantages fiscaux liés à l'électrification des flottes de véhicules, soutien à l'investissement dans les énergies renouvelables via le plan Industrie Verte ou le Net-Zero Industry Act) ou issues de contextes géopolitiques invitant les entreprises à repenser leur stratégie logistique (transport, localisation des fournisseurs, etc.). Elles peuvent également découler des évolutions réglementaires, telles que la mise en place du CBAM (Carbon Border Adjustment Mechanism), mécanisme de l'UE imposant un prix carbone sur certaines importations en provenance de pays tiers afin d'éviter les fuites de carbone et d'assurer une concurrence équitable avec les producteurs européens soumis au marché carbone européen (ETS), incitant ainsi les sociétés à anticiper les coûts liés aux crédits carbone.



Focus « Entreprise solution » WVT

AARTSELAAR, BELGIQUE - 191 COLLABORATEURS

Le Groupe WVT est un des leaders européens des solutions de désinfection et de biosécurité pour l'industrie, la restauration et le maritime. Basé à Anvers, le groupe belge est présent à l'international via ses filiales aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Espagne et à Singapour, et rayonne à l'échelle mondiale grâce à un large réseau de distribution local. Conscient de l'empreinte de ses produits, le Groupe a mis en place une stratégie environnementale robuste qui priorise :

- i) la réduction de ses consommations d'eau,
- ii) la réduction de ses émissions de GES,
- iii) le développement de solutions biodégradables :

1. Gestion des eaux usées et consommation d'eau : WVT a déployé un dispositif complet et efficace de réduction des consommations d'eau sur l'ensemble de ses sites de production : les eaux de rinçage sont captées, traitées et réutilisées dans les cycles de production des sites des filiales CTC Chemtec, Roam Technology et Oriënza. Le site de WVT Industries collecte également les eaux issues du process de production, les traite, les mélange avec les eaux pluviales collectées par ailleurs et les réutilise pour ses activités de nettoyage hors processus de production.

2. Réduction des émissions de GES : En 2025, le Groupe WVT a finalisé son premier bilan carbone, couvrant les scopes 1, 2 et 3 pour l'ensemble de ses entités. Cet exercice a permis d'élaborer des modèles internes de collecte de données afin d'assurer un suivi annuel précis, et a conduit à la formalisation d'un cadre de calcul de l'Empreinte Carbone Produit (ECP) définissant la méthodologie, le périmètre et les règles d'allocation. Les calculs d'ECP sont en cours pour les produits phares du Groupe, en réponse à une demande croissante de ses clients. À partir de ces éléments, le Groupe WVT s'est engagé à définir, d'ici 2027, une trajectoire de réduction des émissions carbone couvrant les scopes 1, 2 et 3, fondée sur un objectif initial à l'horizon 2030 et qui sera révisée tous les cinq ans et établie en cohérence avec l'objectif de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C. D'ici 2028, le Groupe entend formaliser et déployer une feuille de route de décarbonation, identifiant les principaux leviers de réduction, définissant des responsabilités et des échéances claires, ainsi que des indicateurs de performance (KPI) faisant l'objet d'un suivi annuel à travers des métriques d'émissions carbone absolues et d'intensité carbone.

3. Développement de produits biodégradables : Le Groupe s'est engagé à accroître en continu la part de produits biodégradables au sein de son portefeuille et à s'efforcer de dépasser les attentes de ses clients et parties prenantes en la matière. En effet, si les objectifs fixent un niveau d'ambition clair, l'innovation continue et le développement durable sont ancrés dans l'ADN de WVT, poussant l'entreprise à progresser en permanence au-delà des objectifs prédéfinis.

La stratégie environnementale complète du Groupe renforce sa capacité à satisfaire des clients toujours plus exigeants à la recherche de solutions d'hygiène performantes, innovantes et à empreinte environnementale maîtrisée voire décroissante dans la durée.



Bonnes pratiques Portefeuilles

ENVIRONNEMENT

SERAPID

MARTIN-ÉGLISE, NORMANDIE
143 COLLABORATEURS

Serapid est le leader mondial de la technologie de la chaîne rigide (Rigid Chain Technology) pour du transfert de charges lourdes. L'entreprise française est implantée aux États-Unis, en Allemagne, au Royaume-Uni et à Singapour. Alternative aux vérins hydrauliques, la technologie brevetée de Serapid permet le déplacement de charges lourdes dans des environnements complexes, tout en répondant aux exigences de performance et de sobriété énergétique. L'entreprise propose une gamme complète de produits standards et de solutions sur mesure, notamment pour l'industrie, les scènes de spectacle, le marché des ascenseurs spéciaux pour bâtiments et infrastructures, ainsi que pour le secteur du nucléaire.

Grâce à sa technologie propriétaire, Serapid se distingue de ses concurrents en proposant des solutions intrinsèquement moins carbonées. Les analyses du cycle de vie "cradle to grave" réalisées sur l'intégralité de la gamme démontrent que les actionneurs Serapid génèrent 27% d'émissions de moins que les solutions hydrauliques équivalentes. Cet avantage est renforcé par une capacité unique de régénération d'énergie : lors de la phase de descente, les actionneurs fonctionnent comme des dynamos et permettent la réinjection d'énergie dans le réseau électrique ou son stockage.

Cette externalité positive est d'ailleurs déjà valorisée chez certains clients industriels ayant de fortes consommations énergétiques. De plus, dans un contexte où de nombreuses industries abandonnent progressivement l'hydraulique pour des raisons environnementales et de sécurité, cet avantage constitue un levier de croissance différenciant pour Serapid. Parallèlement, sur ses propres émissions opérationnelles, Serapid a réduit ses émissions de scopes 1 et 2 de 24% en deux ans (de 395 tonnes équivalent carbone en 2023 à 300 en 2025), dépassant ainsi ses engagements publics. À noter que ces résultats sont audités annuellement par les Commissaires aux Comptes.

Focus « Entreprise solution » NOMAD SOLAR ENERGY

ESPAGNE - 42 COLLABORATEURS

Fondée en 2023 et basée en Espagne, Nomad Solar Energy conçoit et fabrique des solutions solaires mobiles destinées à la production d'électricité hors réseau. Sa technologie phare, la Nomad Energy Box (NEB), est un générateur solaire mobile déployable en quelques heures, permettant de répondre aux besoins énergétiques de sites isolés ou temporaires en remplacement de groupes électrogènes diesel. Elle est notamment adaptée pour les centres humanitaires, l'évènementiel, les camps militaires, les chantiers, l'agriculture, le transport, l'écotourisme...

En substituant une production d'électricité renouvelable aux générateurs thermiques, Nomad contribue à la décarbonation de l'approvisionnement énergétique hors réseau tout en réduisant les nuisances associées : émissions atmosphériques (notamment NOx et SOx), pollution sonore et besoins logistiques liés à l'acheminement du carburant. Cette réduction des approvisionnements en combustible améliore également la sécurité des opérations dans des environnements parfois sensibles ou difficiles d'accès. Pour répondre à l'ensemble des besoins énergétiques hors réseau, la Nomad Energy Box peut être couplée à des systèmes de stockage par batteries ou à des groupes électrogènes.

L'innovation constitue un axe majeur du développement de la société. En 2026, Nomad a lancé la Nomad Energy Water (NEW), une solution hybride combinant production d'électricité solaire et génération d'eau à partir de la vapeur d'eau présente dans l'air ambiant. Cette technologie vise à répondre simultanément aux enjeux énergétiques et hydriques dans les zones isolées ou soumises à un stress hydrique important, renforçant ainsi la résilience des infrastructures déployées et réduisant la dépendance aux ressources locales limitées.

Afin d'accompagner sa croissance, Nomad a inauguré en octobre 2025 une usine de production dans la région de Tolède, près de Madrid (Espagne). Cette implantation industrielle contribue au développement économique local, avec la création de 12 emplois directs, tout en renforçant les capacités de production et le contrôle qualité de ses équipements.

Bonnes pratiques Portefeuilles SOCIAL

Chiffres clés :

Sur 243 sociétés interrogées (avec un taux de réponse variant entre 49% et 79% - hors cas particulier de la publication de l'index EgaPro) :

Effectifs ETP à fin 2025 :

76 975

94%

de contrats à durée indéterminée

27%

de femmes au sein de la gouvernance opérationnelle

Index EgaPro moyen des 69 entreprises concernées répondantes

81/100

68%

ont un mécanisme de partage volontaire de la valeur actionnariale non obligatoire

56%

ont formé leurs salariés aux enjeux climatiques

52%

des entreprises en portefeuille ont réalisé une enquête sur l'engagement des employés (contre 46% en 2024)



Face aux exigences croissantes des salariés (partage de la valeur, équilibre vie professionnelle/personnelle, alignement valeurs/mission) dans un marché du travail en forte tension, conjuguées à une hausse durable du coût de la vie et aux transformations profondes des métiers induites par le déploiement des solutions d'intelligence artificielle, la politique RH devient un levier stratégique de création de valeur.

Intégrer les enjeux sociaux à la stratégie d'entreprise vise à renforcer la performance opérationnelle en sécurisant la continuité d'activité et en allégeant des charges structurelles significatives (réduction de l'accidentologie, du turnover et de l'absentéisme). C'est par ailleurs un investissement dans le capital humain : la formation continue et le développement des compétences permettent de renforcer les compétences des salariés et *in fine* d'assurer la compétitivité de l'entreprise et la continuité de ses activités face aux mutations technologiques, tandis que les mécanismes de partage de la valeur renforcent l'engagement des collaborateurs et leur sentiment de reconnaissance, deux déterminants directs de la productivité. Enfin, les enjeux d'égalité et d'inclusion s'intègrent pleinement dans cette logique : une stratégie RH robuste et cohérente constitue aujourd'hui un élément différenciant de la marque employeur, déterminant dans la capacité à attirer et à fidéliser les talents.

JACKY PERRENOT

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
8496 COLLABORATEURS

Fort de plus de 80 ans d'expérience et d'une présence étendue sur plus de 200 sites en France et en Europe, Jacky Perrenot figure parmi les leaders du transport routier de marchandises en France. Présent historiquement sur les marchés du transport industriel et de la distribution, le Groupe Jacky Perrenot propose une offre complète couvrant le transport (general cargo, température dirigée, vrac, containers, plateau, matières dangereuses), la logistique, la location de véhicules et la livraison à domicile, adressant aussi bien les flux nationaux qu'internationaux.

Entreprise en forte croissance, Jacky Perrenot a structuré une démarche RH robuste et holistique. En effet, en 2025, le Groupe a développé un réseau de référents Impact avec des pauses café mensuelles thématiques sur l'inclusion et le handicap. Un outil d'auto-diagnostic RQTH a également été lancé afin d'identifier et de sensibiliser les personnes éligibles. L'objectif est d'améliorer la politique handicap avec des avantages comme le télétravail ou la mise en place d'un jour de congé supplémentaire pour motiver les déclarations.

En matière de prévention des risques, le Groupe s'appuie sur un réseau d'une centaine de référents Santé Sécurité au Travail présents en agence.

En janvier 2026, Jacky Perrenot a déployé un questionnaire obligatoire d'analyse des causes pour les accidents sérieux et majeurs. Des entretiens sont également systématiquement réalisés post-accidents avec les conducteurs dans le cadre de la politique de prévention des risques, afin de cibler les initiatives de prévention selon les causes identifiées. En complément, le Groupe a déployé des exosquelettes dans ses agences BtoC pour réduire la pénibilité des livraisons de colis volumineux et développé le « Deliver Assist », un porteur 100% électrique à chargement automatisé coconçu avec Renault Trucks.

Par ailleurs, le Groupe a déployé un programme de formation via Road Campus. Basé sur des mises en situation réelles et un accompagnement personnalisé directement en agence, ce centre de formation mobile certifié Qualiopi vise à améliorer durablement les comportements de conduite tout en réduisant les émissions de CO₂ et en renforçant la sécurité des conducteurs, contribuant ainsi directement à la performance opérationnelle du Groupe. Ce déploiement s'est poursuivi en 2025 avec le recrutement de 5 formateurs supplémentaires (portant le total à 29 formateurs) et une hausse de 21% des heures de formation dispensées.



DELTALYS

SAINT-FONS, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
39 COLLABORATEURS

Deltalys propose des solutions clés en main d'épuration de biogaz comprenant la préparation, l'installation et la maintenance de cuves de filtration.

Dans le cadre de ses activités, Deltalys a identifié ses principaux risques en matière de santé-sécurité aussi bien dans ses ateliers de production que sur les sites de ses clients ou dans ses laboratoires R&D. Déterminé à renforcer sa démarche QHSE pour accompagner au mieux sa croissance et l'évolution de ses activités, l'entreprise a consolidé début 2025 sa direction QHSE en recrutant une technicienne de terrain au plus près des opérations. Au cours de l'année, Deltalys a continué de structurer sa démarche, en associant étroitement les managers de proximité à l'évaluation des risques dans le cadre, entre autres, de la mise à jour du Document Unique, à la réalisation de visites sur le terrain, à la diffusion des bonnes pratiques lors par exemple d'un Safety Day et enfin à l'analyse de tout événement lié à la sécurité. À date, Deltalys a multiplié par trois le nombre de jours sans événement significatif, le portant ainsi à bientôt 6 mois.

En effet, au-delà du suivi des accidents, partie émergée des enjeux de santé et de sécurité au travail, Deltalys cherche à développer une approche globale. L'entreprise encourage ainsi la remontée systématique de tout événement, accident, incident, presque accident ou situation dangereuse, quelle que soit son issue finale. Cette approche s'inspire du « diamant de la sécurité » ancré dans le concept de la « Pyramide de Bird », selon lequel des événements même à l'issue bénigne constituent des signaux faibles révélateurs de risques potentiellement élevés. L'enjeu est donc moins de se focaliser sur les seuls accidents que d'identifier et d'analyser l'ensemble des situations à risque selon leur niveau de gravité potentielle afin de prioriser les actions de prévention.

Par la structuration de ses outils et de sa gouvernance QHSE, Deltalys construit peu à peu une culture forte de sécurité et de responsabilité collective portée par l'ensemble de l'organisation.

Focus « Entreprise solution »
WANDERCRAFT

PARIS, ÎLE-DE-FRANCE
135 COLLABORATEURS

Wandercraft est né d'une question que la plupart des ingénieurs ne se posent jamais : et si le fauteuil roulant n'était pas la seule option ? Fondée à Paris en 2011, l'entreprise a consacré plus d'une décennie à développer l'Atalante X, le premier exosquelette au monde à équilibre autonome et mains libres, qui permet aux personnes atteintes de lésions médullaires, d'AVC ou de maladies neurodégénératives de se lever et de marcher à nouveau, sans béquilles ni soutien extérieur. L'ampleur du besoin est considérable : 15 millions de personnes dans le monde vivent avec une lésion médullaire, 62 millions avec des séquelles d'AVC.

La technologie tire sa crédibilité de résultats cliniques, non de la communication. La FDA a validé des indications élargies pour l'Atalante X couvrant les lésions médullaires de C4 à L5 ainsi que la sclérose en plaques, soit la deuxième extension en moins de deux ans. En 2024, lors des Jeux Olympiques de Paris, Kevin Piette a porté la flamme olympique debout, grâce à l'exosquelette, devenant le premier porteur de flambeau à marcher avec un tel dispositif.

L'engagement des collaborateurs se traduit concrètement : actionnariat salarié et plans d'épargne (PEE/PERCO) ancrent une culture de partage de la valeur et contribuent à fidéliser les talents dans un secteur en forte concurrence. Par ailleurs, la gestion d'une tentative de phishing illustre bien la culture de l'entreprise : plutôt que de minimiser l'incident, la direction l'a documenté, communiqué et en a fait le socle d'un programme de formation systématiquement intégré à l'onboarding. La certification EcoVadis Bronze et le label Fabriqué en France témoignent d'une gouvernance traitée avec la même rigueur que ses ambitions technologiques.

Bonnes pratiques Portefeuilles
GOUVERNANCE

Les incertitudes liées à des vents politiques contraires, amplifiées par les tensions géopolitiques actuelles, poussent les entreprises à repenser leur capacité d'adaptation dans un monde marqué par une instabilité croissante et l'émergence de nouvelles typologies de risques. À cela s'ajoutent des attentes de plus en plus exigeantes et évolutives de la part des parties prenantes concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, qu'il s'agisse des investisseurs, des clients, des collaborateurs ou de la société civile.

Dans ce contexte, nous observons une tendance de fond parmi les entreprises accompagnées par Siparex : celle d'intégrer la durabilité au cœur de leur stratégie, non plus seulement comme une obligation réglementaire, mais comme un choix délibéré de transformation. Cette démarche holistique articule performance opérationnelle, gestion proactive des risques et capacité d'adaptation, et constitue un véritable levier de résilience et de compétitivité sur le long terme, permettant aux entreprises de créer de la valeur durable tout en se positionnant favorablement face aux opportunités qu'offre la transition vers une économie plus responsable.



Chiffres clés :

Sur 243 sociétés interrogées (avec un taux de réponse variant entre 49% et 77%) :

51%
des entreprises
en portefeuille ont au moins un indépendant
au sein de la gouvernance actionnariale

63%
ont au moins une
femme
au sein de la gouvernance
actionnariale

66%
ont formalisé
une politique RSE
ou de durabilité

71%
ont un-e
responsable RSE

53%
ont formalisé
une charte achats
responsables

23%
conditionnent
la rémunération du
ou de la dirigeant-e
à la réalisation d'objectifs RSE

69%
ont une
certification ou
un label de qualité
(à minima)



SODIKART

SAINT-HERBLAIN, PAYS DE LA LOIRE
172 COLLABORATEURS

Créé en 1981, le groupe Sodikart s'impose comme un leader mondial de la conception et de la fabrication de karts pour le loisir ou la compétition. Au-delà de son cœur de métier, le groupe propose une offre complète couvrant les accessoires, les pièces détachées, les solutions de gestion de centres de loisirs, le chronométrage, la conception des pistes et l'organisation d'événements.

Sodikart a structuré une stratégie RSE 360° intégrée et portée par la direction, qui place la R&D, la qualité et la durabilité de ses produits au cœur de son modèle. Cette démarche repose sur une logique de cycle de vie complet : concevoir des produits plus sobres, allonger leur durée d'utilisation et organiser leur fin de vie.

En matière de décarbonation, le Groupe s'est donné pour objectif d'atteindre 35% à 40% des ventes en électrique d'ici 2030 et de réduire de 15% les émissions de GES d'ici cette date par rapport à 2023. Dans la mesure où le scope 3 représente plus de 99% de son empreinte carbone totale (308 004 tCO₂e, dont 89% liés à l'utilisation des karts thermiques), Sodikart a structuré une stratégie de décarbonation à double entrée : le développement de la gamme électrique d'une part et l'optimisation de la gamme thermique d'autre part, avec des motorisations permettant une réduction significative de la consommation de carburant.

Cette stratégie de développement d'une offre de produits à la fois efficace sur le plan commercial et à moindre impacts environnementaux s'appuie sur une politique d'innovation structurée dans la durée. À titre d'illustration, Sodikart travaille en collaboration avec ses motoristes et

partenaires techniques à la réduction des nuisances sonores de ses karts thermiques, avec pour bénéfices directs i) l'acquisition de nouveaux marchés, notamment en zones urbaines, et ii) la réduction des impacts sur la biodiversité. Parallèlement, afin d'accélérer la transition vers des modèles électriques, le groupe vient de lancer le SKR, une innovation brevetée unique au monde. Plus étroit et polyvalent, ce kart électrique s'adapte à tous les gabarits grâce à un système modulable de pédales et de volant, le rendant accessible dès 7 ans, et aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Sa conception compacte permet aux exploitants de s'implanter sur des pistes plus petites, en intérieur comme en centre-ville, sans création de nouvelles infrastructures, ouvrant ainsi l'accès à une clientèle significativement plus large.

Sodikart s'implique par ailleurs, dans le développement d'une filière circulaire adaptée à ses besoins avec la mise en œuvre du programme de reconditionnement Sodi Restart (287 karts collectés en 2024 et plus de 500 déjà prévus en 2026 et jusqu'à 90% de composants réutilisés), la collecte de plus de 70 tonnes de pneus usagés via France Recyclage Pneumatiques et la contribution à la structuration d'une filière de recyclage des batteries électriques à l'échelle européenne. Son objectif est d'atteindre 600 unités reconditionnées par an d'ici 2027.

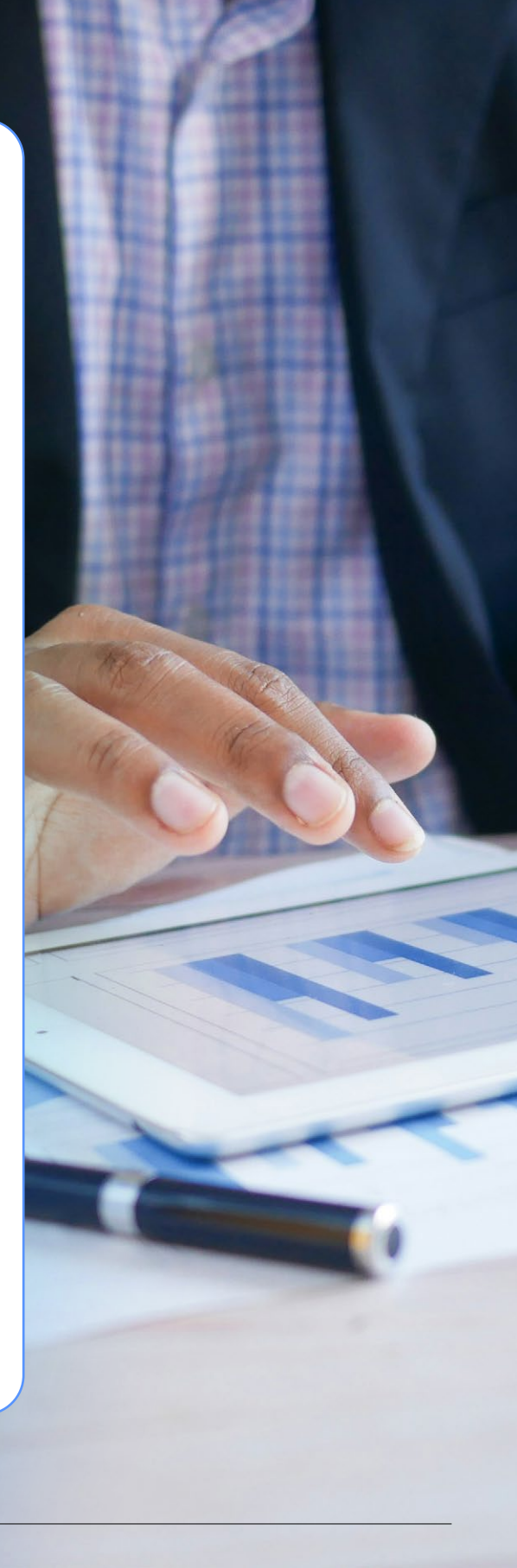
CARSO

VÉNISSIEUX, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
3 436 COLLABORATEURS

Créé en 1992 par Neptune Technologies en partenariat avec le CNRS, le Groupe CARSO est un des leaders européens des prestations analytiques environnementales, agroalimentaires et de santé. Le groupe intervient sur l'ensemble de la chaîne analytique, du prélèvement terrain à la restitution des résultats, au service des collectivités, des industriels et des acteurs de la santé.

La stratégie RSE de CARSO, formalisée en 2023, repose sur une conviction fondatrice : la performance environnementale et sociale est un levier de performance puissant qui doit être pilotée avec la même rigueur que la performance financière. Les indicateurs tels que le volume des émissions de GES, le volume de production de déchets ou encore le niveau de l'eNPS (« Employee Net Promoter Score ») sont suivis avec la même discipline que l'EBITDA. À titre d'illustration, la fonction RSE est portée par le Directeur Industriel afin de permettre sa pleine intégration au système de production et son ancrage directement dans le quotidien opérationnel. Les résultats 2025 valident cette approche : le groupe affiche une réduction de 13% de ses émissions de GES en un an, en avance par rapport à son engagement SBTi, portée par l'électrification progressive de sa flotte et le déploiement de panneaux solaires sur les toitures des sites d'analyse. Sur le volet matière, l'objectif de réduction des déchets a également été dépassé (-9% du ratio kg/échantillon contre -7% visé), grâce à des projets d'économie circulaire menés au niveau des filiales et à la mobilisation de plus de 1 200 collaborateurs sur des actions RSE concrètes. Par ailleurs, plus de 100 m³ d'eau ont été économisés lors des prélèvements grâce à l'optimisation des méthodes analytiques.

Au-delà de sa propre empreinte, CARSO se positionne stratégiquement comme un acteur de la transition environnementale par son cœur de métier comme en témoigne l'entrée en vigueur de la Directive européenne 2020/2184, imposant depuis le 12 janvier 2026 une surveillance obligatoire de 20 substances PFAS dans les eaux potables. Le groupe a ainsi analysé 44 000 échantillons à la recherche de PFAS en 2025, contre 1000 en 2024. Cette dynamique reflète une conviction plus large : la mission analytique de CARSO génère un impact positif sur la santé publique qui dépasse largement la réduction de son empreinte directe. Le groupe souhaite le formaliser en 2026 via une méthodologie précise qui permette de mesurer l'impact positif de son activité sur les enjeux sanitaires liés à la potabilité de l'eau et à la conformité des produits agroalimentaires, ainsi que sur la réduction de l'exposition aux risques industriels et aux risques liés au secteur de la construction.



CE TABLEAU PRÉSENTE LA VALEUR CONSOLIDÉE POUR LE GROUPE SIPAREX DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LA DURABILITÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2025, TELLES QUE DÉFINIES PAR LE RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION).

N°	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Métrique	Unité	2024*		2025		Explication	Plan d'actions et objectifs pour la prochaine période de référence
				Incidences	Périmètre	Incidences	Périmètre	La quasi-totalité des écarts observés entre les 2 années d e référence s'explique par des variations de périmètre.	Nous recommandons la lecture du rapport ESG & Climat du Groupe Siparex au titre de l'exercice 2025 ainsi que de son rapport article 29 LEC disponible en annexe pour une vue d'ensemble des actions mises en place par le Groupe Siparex ainsi que de sa feuille de route et de ses objectifs ESG & RSE. Pour la prochaine période de référence, le Groupe Siparex s'appliquera à améliorer la qualité des données collectées dans le cadre de son exercice annuel de reporting ESG en parallèle des initiatives poursuivies afin d'atteindre les objectifs de sa feuille de route ESG & RSE 2030.
1.1	Émissions de GES scope 1	Émissions de GES scope 1	tCO ₂ eq	44 781	238 / 240	33 499	242 / 243		
1.2	Émissions de GES scope 2	Émissions de GES scope 2	tCO ₂ eq	11 210	238 / 240	11 023	242 / 243		
1.3	Émissions de GES scope 3	Émissions de GES scope 3	tCO ₂ eq	357 513	236 / 240	363 893	242 / 243		
1.4	Total des émissions de GES	Émissions de GES scope 1, 2 & 3 attribuées au Groupe Siparex	tCO ₂ eq	413 504	238 / 240	408 414	242 / 243		
2	Empreinte carbone	Empreinte carbone par M€ investi	tCO ₂ eq / M€ investis	212	238 / 240	194	242 / 243		
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Intensité GES du Fonds par M€ de chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille	tCO ₂ eq / M€ de CA	334	236 / 240	273	232 / 243		
4	Exposition aux entreprises présentes dans le secteur des énergies fossiles	Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	%	0%	240 / 240	0%	243 / 243		
5	Part d'énergie non renouvelable consommée et produite	Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable des entreprises bénéficiaires provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage	%	81%	165 / 240	82%	144/243		
6	Intensité énergétique par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en MWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires, par secteur climatique à fort impact	MWh / M€ de CA	Section A : 0 Section B : 0 Section C : 122,22 Section D : 0 Section E : 0 Section F : 3,51 Section G : 816,22 Section H : 609,13 Section I : 0	94 / 240	Section A : 0 Section B : 0 Section C : 101,7 Section D : 0 Section E : 0 Section F : 6,6 Section G : 66,1 Section H : 693 Section I : 0	81 / 243		
7	Activités affectant négativement les zones sensibles pour la biodiversité	Part des investissements dans des entreprises bénéficiaires dont les sites/opérations sont situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces entreprises bénéficiaires ont un impact négatif sur ces zones	%	0,0%	183 / 240	3,1%	175 / 243		
8	Émissions de polluants dans l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée	Tonnes / M€ investis	0,0025	161 / 240	0,0165	168 / 243		
9	Déchets dangereux générés	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée	Tonnes / M€ investis	2,09327	173 / 240	0,50960	169 / 243		
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des sociétés bénéficiaires qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	%	0%	207 / 240	0%	193 / 243		
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	%	69%	207 / 240	66%	193 / 243		
12	Écart de rémunération non ajusté	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	%	16%	154 / 240	14%	167 / 243		
13	Diversité au conseil	Proportion moyenne des hommes au sein des conseils d'administration des entreprises bénéficiaires d'investissements, exprimée en moyenne pondérée	%	76%	204 / 240	79%	186 / 243		
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements dans les entreprises bénéficiaires impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	%	0%	240 / 240	0%	239 / 243		
PAI optionnel 1	Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de déchets non recyclés générés par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée	Tonnes / M€ investis	1,726	118 / 240	2,114	112 / 243		
PAI optionnel 2	Taux de fréquence des accidents	Taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée	Taux / M€ investis	0,064	183 / 240	0,030	181 / 243		

* Données publiées en 2025 au titre de l'exercice 2024 (à l'exception du PAI 5 qui a fait l'objet d'un retraitement

CONFORMITÉ À L'ARTICLE 29 DE LA LOI énergie climat

DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Présentation de la démarche d'investissement responsable du Groupe Siparex

Spécialiste français indépendant du capital-investissement, le Groupe Siparex comptait un total cumulé de 4,3 Md€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2025, couvrant l'ensemble des segments du marché depuis le venture capital jusqu'au midcap européen en passant par la dette privée. De la start-up à l'entreprise de taille intermédiaire, la plateforme Siparex finance et accompagne des projets entrepreneuriaux à fort potentiel de création de valeur.

Au service de ses clients et intrinsèquement voué à contribuer au développement de modèles d'entreprises performants et résilients, le Groupe Siparex est pleinement conscient des défis posés par la transition écologique. Actionnaire professionnel responsable attaché à la création de valeur durable pour ses investisseurs comme pour l'ensemble de ses parties prenantes, il est également convaincu de son rôle clé d'accélérateur des transformations au cœur de l'économie et promoteur de modèles de transition justes et inclusifs.

Fidèle à la vision de ses fondateurs et grands investisseurs pour lesquels la création de richesses résulte avant toute chose de la croissance durable des entreprises accompagnées, Siparex s'attache à mesurer la performance de ses investissements à l'aune de critères financiers mais également de la contribution aux grands enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance (« ESG »). C'est dans cet esprit que Siparex a adhéré en 2013 aux Principes pour l'Investissement Responsable des Nations unies (UNPRI) et que le Groupe s'applique à promouvoir activement les meilleures pratiques de la profession. Siparex est notamment signataire des engagements de l'Initiative Climat International et de la Fondation Finance for Biodiversity ainsi que des 3 chartes de France Invest (Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance, Charte Parité et Charte d'engagement sur le partage de la valeur).

Cette démarche d'investissement responsable fondée sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toutes les étapes du cycle d'investissement comme du cycle de vie des fonds depuis leur conception jusqu'à leur liquidation repose sur les dispositions suivantes :

› Conception des produits

- Développement de fonds article 9 SFDR et de fonds d'impact investing thématiques ;
- Inclusion d'objectifs ESG clairs dans la stratégie d'investissement de nos Fonds article 8 SFDR ;
- Conditionnement du versement d'une part significative du carried interest à l'atteinte d'objectifs ESG qualitatifs et quantitatifs prédéfinis.

› Stratégie d'investissement

- Renforcement des exclusions sectorielles pour les nouveaux fonds articles 8 et 9 SFDR nouvellement créés, y compris le financement direct de l'extraction d'énergies fossiles carbonées (charbon, gaz et pétrole) et la production d'électricité à partir d'énergies fossiles carbonées (charbon et pétrole).
- En complément de la politique ESG du Groupe, pour nos fonds article 8 SFDR, définition de priorités d'impact en cohérence avec les moyens internes et externes d'accompagnement opérationnels et stratégiques mobilisables pour transformer les participations.

› Analyse des opportunités d'investissement

- Intégration des facteurs ESG dans les analyses de risques des opportunités d'investissement.
- Analyse renforcée des risques de transition et des risques physiques liés au changement climatique et à la transition bas carbone.
- Analyse renforcée de la maturité des entreprises cibles en matière de transition climatique et de leur potentiel i) d'atténuation de leur empreinte environnementale et ii) d'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique et du dépassement des limites planétaires.
- Analyse renforcée de la maturité RSE des entreprises cibles en matière de stratégie RSE, de gouvernance, de politiques et d'actions environnementales et sociales.

› Structuration des opérations d'investissement

- Intégration d'objectifs extra-financiers (RSE & Climat) dans la convention de partage de la performance des cadres clés actionnaires et / ou les règles d'attribution des bonus annuels aux cadres clés
- Mise en place de financements dont la marge est conditionnée à l'atteinte d'objectifs ESG voire strictement climatiques (dits « prêts à impact » ou « sustainability linked loans »).

› Promotion d'une démarche de progrès

- Évaluation de la maturité des plans de transition climat des participations via un référentiel propriétaire d'alignement de la stratégie Climat avec l'Accord de Paris, nommé Siparex FACT (Siparex Fund Accelerate Climate Transition, présenté en fin de rapport), validé en janvier 2026 par l'ADEME. Siparex FACT permet également d'identifier les axes de progression des participations et de prioriser leur feuille de route de transition vers un modèle économique bas carbone.
- Définition d'un plan d'actions RSE & Climat centré sur les principaux objectifs matériels de l'entreprise avec pour objectif systématique en matière de climat i) la réduction progressive de l'intensité carbone de l'activité, ii) la structuration d'un plan de transition et d'adaptation robuste et iii) l'alignement à horizon 10 ans de la trajectoire climatique de l'entreprise à l'Accord de Paris.
- Mise à disposition des moyens stratégiques et opérationnels du Groupe Siparex pour la réalisation du plan d'actions RSE & Climat ; à commencer par le Directeur RSE & Climat du Groupe ayant pour mission principale l'accompagnement opérationnel des participations.
- Suivi annuel du plan d'actions RSE & Climat dans le cadre des instances de gouvernance et du cycle de reporting ESG annuel.

› Cession des investissements

- Valorisation de la démarche de progrès et du potentiel de création de valeur extra-financière dans le memorandum de cession
- Réalisation au cas par cas de revues ESG vendeur.

› Liquidation des produits

- Pour les fonds concernés dont le versement du carried interest est conditionné pour partie à l'atteinte d'objectifs ESG : fléchage des sommes gardées en réserve du fonds concerné (faute d'atteinte de 100 % des objectifs ESG) vers une sélection d'initiatives, d'associations et d'organismes d'intérêt général ou structures équivalentes dans le but de compenser la part des objectifs ESG non atteints (i.e. le financement d'initiatives visant à lutter directement ou indirectement contre le changement climatique). Ce fléchage est soumis à l'avis du Comité d'Impact du Groupe Siparex.

Avec pour ambition d'être reconnu pour la solidité et l'efficacité de cette démarche d'investisseur responsable attaché à une création de valeur durable, le Groupe Siparex s'est donné 3 priorités de transformation positive afin de guider son action :

› la décarbonation,

› la parité femme-homme,

› le partage de la valeur avec les salariés.

Pour chacune de ces 3 priorités, Siparex s'est fixé des objectifs à l'horizon 2030 en cohérence avec ses engagements externes auprès notamment de l'Initiative Climat International et de France Invest.

Moyens de communication aux investisseurs

Conformément aux bonnes pratiques de l'industrie en la matière, nous nous appliquons à communiquer régulièrement sur les performances financières et extra-financières des entreprises en portefeuille aux souscripteurs de nos fonds. Au cas particulier du suivi des critères et objectifs ESG pris en compte, nous communiquons aux souscripteurs de nos fonds et mettons à leur disposition au sein de leur intranet individuel sécurisé :

› un rapport ESG annuel de fonds ;

› une revue des principaux enjeux ESG entreprise par entreprise dans les rapports semestriels de fonds.

Nous profitons par ailleurs de la réunion annuelle des souscripteurs de nos fonds ainsi que des comités consultatifs semestriels de nos fonds pour communiquer une revue des principaux enjeux et bonnes pratiques ESG des entreprises en portefeuille.

Nous communiquons par ailleurs sur notre site web l'ensemble de notre démarche ESG et notre actualité ESG via le rapport annuel ESG & Climat du Groupe.

Adhésion de l'entité à des chartes et initiatives relatives à l'ESG

Parmi les engagements du Groupe Siparex figurent :

- *L'adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies*

Les PRI définissent un ensemble de principes pour guider les investisseurs dans l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs décisions d'investissement.

- *La signature des engagements de l'initiative Climat International (ICI)*

L'ICI est une initiative qui vise à mieux comprendre et à lutter contre le changement climatique. Elle s'engage à mobiliser les acteurs du secteur du capital-investissement pour prendre des mesures concrètes en faveur de la transition vers une économie plus durable et à faible émission de gaz à effet de serre.

- *La signature de la Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest*

Cette Charte vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière de responsabilité actionnariale sur les dimensions sociétale et sociale, environnementale et de bonne gouvernance.

- *La signature de la Charte pour la parité Femmes-Hommes de France Invest*

Cette Charte vise à promouvoir la parité chez les acteurs du capital-investissement français et dans les entreprises qu'ils accompagnent. Elle comprend 30 engagements et fixe des objectifs quantifiés pour les sociétés de gestion et leurs participations. L'ambition est d'atteindre d'ici 2030 une représentation de 25% de femmes à des postes de seniors au sein des équipes d'investissement, ainsi qu'une présence de 30% de femmes dans les comités de direction des participations.

- *La signature de la Charte d'engagement sur le partage de la valeur*

Cette charte vise à promouvoir les bonnes pratiques en matière de partage de la valeur avec les salariés. Ces signataires s'engagent notamment à jouer un rôle moteur auprès de leurs entreprises en portefeuille afin d'augmenter à court terme le taux de couverture de leurs salariés par au moins un dispositif de partage annuel de la valeur créée ; et de promouvoir, dans le long terme, le partage de la création de valeur actionnariale à travers l'actionnariat salarié et le partage de la plus-value dans toutes les situations où ces deux mécanismes sont pertinents.

- *La signature des engagements de la Fondation Finance for Biodiversity*

La Fondation Finance for Biodiversity a pour vocation de mobiliser et de fédérer les institutions financières autour de la préservation de la biodiversité en facilitant la collaboration entre ses membres à travers des groupes de travail dédiés, tout en assurant la coordination entre les signataires engagés et les organisations partenaires.

Parmi les contributions du Groupe Siparex à des initiatives relatives à l'ESG figurent :

- *La Présidence du Conseil d'Administration de France Invest, association professionnelle de référence de l'industrie du capital-investissement en France, assumée par Bertrand RAMBAUD, Président du Groupe Siparex, de juin 2023 à juin 2025.*
- *La co-Présidence de la Commission Sustainability de France Invest assumée par Simon Ruchaud, Directeur Produits & Durabilité du Groupe Siparex, depuis juin 2025.*
- *TiLT Capital est membre du Enlit Impact Circle, qui contribue à l'organisation de l'une des conférences de référence dans le domaine de la transition énergétique.*
- *TiLT Capital est également sponsor de la « Task force on carbon pricing » (conduite par Edmond Alphandéry sur la question du prix de l'externalité CO₂ dans la lutte contre le changement climatique), des plateformes « Je-décarbone » et « Je-m'adapte » (plateformes dédiées aux solutions de décarbonation et à l'adaptation dans l'industrie, créée par les Nouveaux Systèmes Energétiques en lien avec l'ADEME) et de l'initiative Club of Three (initiative européenne réunissant des dirigeants de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni pour favoriser le dialogue et la coopération politique et économique entre ces 3 grandes puissances européennes, notamment sur le plan énergétique). TiLT Capital est par ailleurs membre actif de l'initiative Cleantech for Europe.*

MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS PAR L'ENTITÉ

Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG

Description globale des ressources liées à l'ESG

Les ressources liées à l'ESG ont pour principales missions de structurer le volet opérationnel de la stratégie ESG, de la décliner au sein du Groupe en fonction des spécificités de chacune de ses activités et d'assurer sa mise en œuvre ainsi que le respect des engagements ESG du Groupe vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Ressources clés de l'accompagnement du changement au sein du Groupe, elles sont structurées comme suit :

Gouvernance ESG

La gouvernance ESG du Groupe Siparex repose sur deux organes clés : le Comité Exécutif Groupe et le Comité ESG Groupe.

Le Comité Exécutif Groupe porte la responsabilité de la stratégie ESG & RSE et de l'atteinte des objectifs de la feuille de route ESG & RSE 2030.

Le Comité ESG Groupe est présidé par Céline Joubert, Directrice des opérations et Membre du Comité Exécutif du Groupe Siparex. Composé de 8 membres permanents, dont trois membres du Comité Exécutif Groupe, a pour mission principale de (i) proposer au Comité Exécutif une feuille de route ESG & RSE détaillée et priorisée, (ii) d'assurer la déclinaison opérationnelle de la stratégie ESG et (iii) consolider et diffuser l'ensemble des bonnes pratiques ESG & RSE au sein de l'organisation. Pour ce faire, il mobilise l'ensemble des expertises et des initiatives du Groupe autour de chantiers fédérateurs, assurant ainsi une approche cohérente et intégrée des enjeux ESG.

- › Céline Joubert, Membre du Comité Exécutif Groupe, Associée, Directrice des opérations Groupe
- › Nicolas Piau, Membre du Comité Exécutif Groupe, Associé en charge de l'activité TiLT Capital
- › Priscille Clément, Membre du Comité Exécutif Groupe, Associée, Directrice de la Communication et de la Marque Groupe
- › Adrien Sirera, Directeur d'investissement de l'activité Entrepreneurs
- › Pauline Paquet, Associée, Directrice des opérations XAnge
- › Antoine Joint, Directeur RSE & Climat Groupe
- › Simon Ruchaud, Directeur Produits & Durabilité Groupe
- › Héloïse Servettaz, Chargée de mission ESG Groupe

Équipe ESG

L'équipe ESG, composée de Simon Ruchaud et d'Héloïse Servettaz, respectivement Directeur Produits & Durabilité et Chargée de mission ESG du Groupe Siparex, a pour principales missions d'accompagner les équipes d'investissement dans l'intégration des risques de durabilité dans leur processus d'investissement et l'amélioration continue de leurs pratiques.

Elle s'attache à i) co-concevoir avec les équipes d'investissement la politique ESG des nouveaux véhicules d'investissement et à diffuser les bonnes pratiques ESG au sein du Groupe ; ii) développer et mettre à disposition des équipes d'investissement les outils et méthodes de formation et d'analyse ESG ; iii) assurer la conformité des pratiques et des moyens aux réglementations telles que l'article 29 de la loi Énergie Climat ou le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (SFDR) ; iv) assurer le respect des obligations de reporting à l'attention des souscripteurs des Fonds.

L'équipe ESG est placée sous la responsabilité opérationnelle de Céline Joubert, Directrice associée en charge des opérations et Membre du Comité Exécutif Groupe, tout comme Antoine Joint, Directeur RSE & Climat du Groupe Siparex, dont la mission prioritaire est d'apporter un support opérationnel et stratégique aux participations en portefeuille dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie RSE & Climat.

La part des équivalents temps plein (ETP) dédiée à l'ESG rapportée aux encours totaux gérés par le Groupe Siparex s'élève à 0,000000093% (4 ETP pour 4,3 Md€ d'encours sous gestion au 31 décembre 2025).

Équipe opérationnelle ou Operating Team

L'Operating Team du Groupe Siparex se compose de 8 operating partners, professionnels dotés d'expertises spécifiques et d'un savoir-faire en gestion de projets, mis à disposition des entreprises en portefeuille. Parmi ses cadres, on trouve notamment Nicolas Réquillart-Jeanson, (Directeur Digital & IA ou Chief Digital & AI Officer), Antoine Joint (Directeur RSE & Climat ou Chief CSR & Climate Officer) et Pauline Paquet (Directrice des Opérations de la marque XAnge). Cette équipe est placée sous la responsabilité opérationnelle de Céline Joubert, Directrice des opérations Groupe.

La mission de cette équipe est d'apporter un support opérationnel et stratégique aux entreprises en portefeuille dans leur stratégie de développement et de création de valeur. Cela se matérialise par des actions déployées pour structurer leur gouvernance, accélérer leur transformation digitale, développer leur marque employeur, mettre en œuvre leur stratégie RSE & Climat et anticiper les risques et opportunités liés aux changements climatiques et à la transition bas carbone.

› **Ressources techniques dédiées à la prise en compte de l'ESG**

Siparex a recours à une plateforme centralisée de collecte et de pilotage des données ESG (Greenscope) et s'est équipé début 2025 de la solution Altitude développée par AXA Climate pour l'évaluation des risques liés au dérèglement climatique (physiques et de transitions) et à la nature (à commencer par les dépendances aux services écosystémiques et la proximité avec les zones sensibles pour la biodiversité) des entreprises du portefeuille. En complément, en 2026, Siparex s'est doté de la solution Darwin, un outil d'analyse permettant d'évaluer l'empreinte biodiversité des sociétés en portefeuille. Le Groupe Siparex a noué également une vingtaine de partenariats de confiance avec des experts du conseil ESG & RSE ; à commencer par Indefi, PwC, Komizo Partners, Naldeo, ERM, Utopies, Meaneo.

› **Recours à des prestataires externes et fournisseurs de données**

Comme indiqué plus haut, le Groupe Siparex s'appuie sur une large palette de prestataires externes reconnus, segmentés par expertises thématiques et sectorielles, pour mettre en œuvre sa politique ESG. Siparex n'a pas recours à ce stade à des fournisseurs de données ESG mais sollicite ponctuellement des experts externes pour la mise à disposition de benchmarks afin de positionner les entreprises en portefeuille.

› **Ressources financières consacrées à l'ESG**

Une enveloppe totale cumulée de l'ordre de 1,5 M€ a été consacrée à l'ESG en 2025 (Moyens humains, Reporting ESG, due diligence ESG, autres logiciels ESG) contre une enveloppe de l'ordre de 1,0 M€ en 2024. À noter par ailleurs que de forts gains de productivité ont été tirés de l'automatisation d'un nombre grandissant de tâches - depuis la due diligence ESG jusqu'au reporting annuel.

› **Montant des investissements dans la recherche**

Le Groupe Siparex n'investit pas directement dans la recherche en matière ESG.

Actions menées en vue de renforcement des capacités internes de l'entité

› **Formations des cadres dirigeants et des collaborateurs**

- › Programme interne de formation continue (près de 40 formations réalisées depuis 2022), animé par des experts externes ou internes, autour d'une large palette de thèmes, en ce compris l'intégration opérationnelle des enjeux ESG, RSE et Climat dans le cycle d'investissement.
- › Organisation de sessions de formation à la CSRD pour les équipes d'investissement afin de i) présenter le cadre général de la CSRD,

ii) expliquer la notion de double matérialité et iii) mettre en pratique les concepts abordés à travers un cas concret en groupe.

- › Accompagnement des équipes d'investissement par l'équipe ESG et le Directeur RSE & Climat dans la réalisation des analyses ESG des entreprises cibles ainsi que dans la définition des plans d'actions RSE & Climat.
- › Formations sur-mesure pour les équipes d'investissement avec cas pratiques issus de leurs portefeuilles. À titre d'illustration, l'équipe Siparex Entrepreneurs a suivi en 2024-2025 un Programme Executive avec l'EM Lyon sur les enjeux climatiques dans le cycle d'investissement.
- › Formation interne, animée par le Directeur RSE & Climat, aux enjeux spécifiques de l'adaptation aux changements climatiques : présentation des scenarii de réchauffement de la Trajectoire d'Adaptation aux Changements Climatiques française (TRACC) et du support opérationnel proposé aux équipes d'investissement et aux participations sur ce sujet.
- › Organisation de formations internes à la prise en main de l'outil Altitude by AXA Climate pour les équipes d'investissement afin de les rendre autonomes dans l'évaluation de la vulnérabilité des opportunités d'investissement aux aléas changements climatiques, à la transition bas carbone et à l'érosion de la biodiversité.

› **Stratégie de communication**

- › Inclusion d'une séquence ESG dans le programme des séminaires internes du Groupe.
- › Publication sur le site web Siparex du rapport annuel ESG & Climat du Groupe.
- › Information interne régulière sur les activités de la Fondation Siparex ainsi que sur les activités de l'Operating Team et de l'équipe ESG.

› **Diffusion des bonnes pratiques au sein du Groupe Siparex**

- › Partages d'expérience réguliers entre les équipes d'investissement sur les pratiques d'investissement et de suivi des participations via le Comité Exécutif du Groupe, la réalisation de projets transversaux, ou encore les travaux de l'équipe ESG et de l'Operating Team.
- › Développement de procédures, d'outils et de référentiels par l'équipe ESG et le Directeur RSE & Climat à l'attention de l'ensemble des activités d'investissement du Groupe.
- › Renforcement des savoir-faire du Groupe en matière de gestion des risques, à commencer par la gestion des risques de transition liés aux changements climatiques.

› **Accompagnement du changement**

- › Renforcement de la politique ESG des nouveaux fonds en co-construction avec les équipes d'investissement.
- › Mise à disposition des équipes d'investissement d'outils et de méthodes d'analyse ESG et de renforcement de la performance RSE & Climat des participations.

DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTITÉ

Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance

Le Comité Exécutif du Groupe Siparex s'appuie sur le Comité ESG Groupe pour la mise en œuvre de la stratégie ESG & RSE 2030. Ce dernier informe régulièrement le Comité Exécutif de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route 2030, a minima une fois par an. À noter également que 3 des 10 membres du Comité Exécutif siègent au Comité ESG Groupe, instance de référence de suivi des enjeux et obligations ESG du Groupe. Les travaux du Comité ESG sont également complétés par une restitution trimestrielle des travaux de veille réglementaire produits par la Direction de la conformité et du contrôle interne (DCCI). Le Comité ESG s'appuie sur l'équipe ESG, l'Operating Team et plus largement sur l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour la réalisation des objectifs ESG 2030. Leur déclinaison activité par activité du Groupe est *in fine* de la responsabilité des Directoires d'activité. Le suivi régulier des plans d'action RSE & Climat est assuré par le Directeur RSE & Climat main dans la main avec les équipes d'investissement. Le suivi régulier des performances ESG des entreprises en portefeuille est assuré par l'équipe ESG et diffusé, *a minima* une fois par an, aux souscripteurs des fonds concernés.

Intégration des risques de durabilité dans la politique de rémunération

La rémunération variable de l'équipe ESG et du Directeur RSE & Climat ainsi qu'une part de la rémunération variable de Céline Joubert dépendent du respect de la feuille de route ESG pour l'année N fixée en fin d'année N-1 ; matérialisée notamment par les indicateurs suivants :
› Respect des obligations réglementaires du Groupe
› Livraison des rapports ESG des fonds
› Animation du programme de formation interne
› Proportion du portefeuille équipée d'une stratégie RSE & Climat
› Degré d'atteinte des objectifs ESG des fonds concernés gérés par le Groupe
› Degré d'atteinte des objectifs fixés par le Comité ESG Groupe en relai du Comité Exécutif Groupe
À noter par ailleurs i) qu'à fin 2025, près de 70 % des capitaux disponibles pour l'investissement (« Dry Powder ») au sein du Groupe visaient explicitement l'atteinte d'objectifs ESG, ii) que près de la moitié des collaborateurs sont directement concernés par leur réalisation via la détention de parts ouvrant droit au « carried interest » (le versement d'une part significative du carried interest étant conditionné à l'atteinte d'objectifs ESG définis dans le règlement de chacun des concernés) et iii) qu'une part de l'intéressement est indexée sur l'atteinte d'un indicateur RSE collectif (la formation aux biais liés à l'inclusion et à la diversité ainsi que ses enjeux en entreprise).

Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité

À date, le règlement interne du Conseil de Surveillance de la holding de tête du Groupe Siparex (SIGEFI Private Equity) n'intègre pas de critères ESG mais un suivi annuel de la feuille de route ESG est prévu au sein de ce dernier.

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Périmètre d'entreprises concernées par la stratégie d'engagement

Convaincu que l'engagement constitue l'un des leviers les plus efficaces pour soutenir les participations dans leurs transformations durables, la stratégie d'engagement actionnarial du Groupe Siparex couvre 100 % de ses activités.

Pour ce faire, en complément des positionnements d'actionnaire professionnel actif et transformant, les activités du Groupe mettent à la disposition de leurs participations en portefeuille les outils et les ressources utiles au développement de modèles d'entreprises durables :

- › Support opérationnel et stratégique de l'Operating Team.
- › Organisation de webinaires de formation et d'information.
- › Promotion des programmes d'accompagnement subventionnés (Décarbon'Action, Diag Eco-Flux, ACT Pas à Pas, PACTE Industrie, etc.) et des dispositifs de financement de la transition environnementale.
- › Développement et mise à disposition de programmes d'accompagnement individuels et collectifs propriétaires.
- › Création d'un Club RSE & Climat visant le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs.
- › Mise à disposition de solutions techniques et d'expertises à tarifs prénégociés via le programme « Siparex for business ».
- › Mise à disposition via une interface web partagée de guides pratiques, de fiches techniques et d'un annuaire d'expertises techniques dédiées aux enjeux RSE & Climat (prestataires, solutions logicielles spécialisées, etc.).

Cette ambition vise à renforcer leur résilience face aux enjeux contemporains (dérèglement climatique, instabilité géopolitique, risque technologique, etc.) tout en répondant aux attentes croissantes de leurs nombreuses parties prenantes.

Présentation de la politique de vote

Le Groupe Siparex participe activement à la gouvernance des entreprises dans lesquelles il investit, comme l'illustre sa politique d'engagement actionnarial (en accès libre sur son site web). Les sociétés de gestion du Groupe Siparex exercent les droits de vote attachés aux titres détenus par les fonds qu'elles gèrent, en se référant aux principes suivants :

- › L'approbation des comptes et l'affectation du résultat,
- › La modification des statuts,
- › La nomination et la révocation des mandataires sociaux et autres organes,
- › Les conventions dites « réglementées »,

- › Les programmes d'émission et de rachat de valeurs mobilières,
- › La désignation des contrôleurs légaux des comptes,
- › Tout autre type de résolution spécifique.

Les représentants de Siparex participent physiquement aux assemblées générales des entreprises en portefeuille et votent dans le respect de la politique d'engagement actionnarial du Groupe.

L'information des souscripteurs sur l'application de la politique d'engagement actionnarial est effectuée au moyen du rapport annuel de gestion de chacun des fonds sous gestion.

Bilan de la politique de vote

Le bilan de la politique de vote du Groupe Siparex au titre de l'année 2025 n'est pas disponible à ce jour.

Bilan de la stratégie d'engagement

100 % des entreprises en portefeuille i) ont fait l'objet en 2025 d'un dialogue sur au moins un enjeu matériel en matière de RSE & de Climat et ii) ont été invitées à bénéficier des outils et ressources proposés par le Groupe Siparex.

Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

Les fonds institutionnels article 8 et 9 SFDR en période d'investissement gérés par Siparex excluent systématiquement *a minima* :

- › la fabrication ou le commerce de tabac,
- › la production, le commerce et/ou la distribution de mines antipersonnel (MAP) et des bombes à sous-munitions (BASM) ainsi que la fabrication des éléments clés pour l'assemblage et le fonctionnement desdites armes et toute entreprise qui contrevient à la Convention d'Oslo du 30 mai 2008 et à la Convention d'Ottawa du 18 septembre 1997,
- › l'exploitation de casinos, jeux d'argent et entreprises équivalentes,
- › l'exploitation de toute activité liée à la pornographie,
- › les activités préjudiciables à l'environnement (en ce inclus toute entreprise réalisant plus de 10 % de son chiffre d'affaires au travers d'activités liées au charbon, telles que, notamment, l'extraction du charbon ou de la production d'électricité par centrale au charbon), et
- › les activités d'extraction d'énergies fossiles et de production d'électricité en utilisant des énergies fossiles.

TAXONOMIE EUROPÉENNE ET COMBUSTIBLES FOSSILES

Taxonomie européenne

À fin 2025, seul le portefeuille du fonds TiLT Capital Fund 1 a fait l'objet d'une analyse robuste d'alignement sur la taxonomie verte européenne :

- 27 % en chiffres d'affaires.
- 26 % en dépenses d'investissement (CAPEX).

Activités liées aux énergies fossiles

À fin 2025, nous estimons à 1,1% la part des encours historiques résiduels indirectement exposés à l'exploration, à l'extraction, au négoce, au transport et au stockage de combustibles fossiles et à 0% la part des encours historiques résiduels directement exposés à l'exploration, à l'extraction, au négoce, au transport et au stockage de combustibles fossiles.

STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DES ARTICLES 2 ET 4 DE L'ACCORD DE PARIS RELATIFS À L'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Bien que le Groupe Siparex ne se soit pas encore doté d'une stratégie d'alignement basée sur les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, nous considérons l'intégration des enjeux climatiques comme une priorité stratégique et une responsabilité incontournable en tant qu'investisseur. Conscients de notre rôle dans l'accélération de la transition vers une économie bas-carbone, nous avons structuré une démarche rigoureuse, concrète et adaptée à notre métier de capital-investisseur. Cette approche climat se décline à chaque étape du cycle d'investissement afin de réduire l'empreinte carbone des entreprises, renforcer leur résilience face aux risques physiques et de transition, et générer une performance durable pour nos fonds.

› Analyse des opportunités d'investissement :

- › Application systématique de nos critères d'exclusion ;
- › Pour les fonds ayant formalisé un engagement d'investissement durable minimal, vérification de la part du chiffre d'affaires alignée avec les objectifs d'investissement durable du Groupe Siparex ;
- › Réalisation systématique d'une due diligence ESG & Climat en interne, renforcée dans la majorité des cas par la réalisation de travaux de due diligence par des tiers experts externes. Ces travaux couvrent l'analyse stratégique des risques et opportunités liés à la transition vers une économie bas-carbone (réglementation, technologies, évolution des marchés...) ;
- › Évaluation des risques climatiques physiques liés à la nature avec pour priorité l'exposition aux aléas météorologiques ;
- › Évaluation de la maturité des plans de transition climat via l'outil interne Siparex FACT (présenté ci-dessous).

› Investissement :

- › Intégration d'objectifs climatiques *a minima* dans la rémunération des cadres clés des participations.

› Accompagner la transformation :

- › Co-construction des feuilles de route RSE & Climat avec les équipes dirigeantes, en mobilisant les outils appropriés (à commencer par Siparex FACT) et l'expertise de notre Operating Team et de partenaires spécialisés ;
- › Soutien proactif aux projets RSE structurants à travers l'allocation de ressources humaines et financières ciblées.

› **Valoriser et pérenniser :**

- › Mesure et valorisation des progrès réalisés, à travers des indicateurs de performance ESG-climat intégrés au reporting.
- › Intégration des enjeux climatiques dans les réflexions stratégiques de sortie (exit ESG readiness).
- › Promotion des entreprises engagées auprès des acquéreurs, en soulignant la création de valeur durable générée.
- › Contribution à la résilience à long terme des entreprises du portefeuille et à la performance globale des fonds.

› **Siparex FACT : un référentiel propriétaire d'évaluation de la maturité climat des opportunités d'investissement et d'alignement de la stratégie Climat des participations avec l'Accord de Paris**

Conçu par Antoine Joint et directement inspiré des méthodes ACT (Accelerate Climate Transition) de l'ADEME, Siparex FACT est un outil propriétaire, premier du genre dans l'industrie de la gestion financière jusque-là équipée pour la mise en transition des participations (principalement via le référentiel SBTi) et des sociétés de gestion (ACT Finance ou encore les initiatives Net-Zero) mais démunie pour la mise en transition des véhicules d'investissement.

En tant qu'investisseur et partenaire de confiance des entreprises en portefeuille, nous portons la responsabilité de fixer des objectifs climatiques ambitieux et de soutenir nos participations dans leurs projets de transition, en leur apportant des moyens et outils adaptés. Partant du constat que l'indicateur CO₂eq, bien qu'utile, ne suffit pas à évaluer la maturité climatique d'une entreprise, car présentant des limites de fiabilité et ne couvrant pas la diversité des enjeux et leviers essentiels aux plans de transition climatique, Siparex FACT vise à la fois à évaluer la maturité d'une entreprise dans sa démarche de transition climatique et à identifier ses axes de progression.

Il couvre via un système logique de 25 questions, les 6 dimensions clés indispensables à la construction de stratégies climatiques robustes et ambitieuses : i) Engagement et formation, ii) Plan de décarbonation, iii) Performances carbone, iv) Ressources et financement de la décarbonation, v) Stratégie et gouvernance, vi) Reporting et communication.

À chaque réponse correspond un **stade de maturité réparti en 5 catégories progressives** (Basic, Standard, Advanced, Next Practice ou Low carbon transition aligned). Le niveau de maturité global d'une participation étant le résultat d'une approche pondérée des 25 questions. L'évaluation du degré d'alignement du fonds avec l'Accord de Paris procédant d'une logique similaire d'agrégation des degrés d'alignement individuels avec l'Accord de Paris.

Siparex FACT permet enfin aux participations d'élaborer une feuille de route climat, sur la base d'une cinquantaine d'actions proposées. Il s'appuie sur les 10 principes suivants :

- › **Impliquer la direction au plus haut niveau** pour fixer des objectifs climatiques ambitieux et adapter la gouvernance en conséquence.
- › **Renforcer les compétences internes** en formant les collaborateurs clés aux enjeux climatiques et aux outils spécifiques à leurs métiers.
- › **Évaluer ses émissions de gaz à effet de serre** fréquemment et rigoureusement.
- › **Fixer des objectifs de réduction robustes**, déclinés en indicateurs métiers.
- › **Identifier les risques et opportunités stratégiques** liés aux défis climatiques.
- › **Définir une vision long terme** de l'activité intégrant les exigences de la transition bas carbone.
- › **Adapter son modèle d'affaires et sa stratégie** pour garantir leur résilience face aux contraintes climatiques.
- › **Élaborer un plan d'actions** concret pour réduire les émissions directes et indirectes liées aux opérations et aux produits et services achetés et vendus.
- › **Contribuer au développement des puits carbone** directement ou indirectement, par une démarche robuste et structurée.
- › **S'engager avec transparence** auprès des parties prenantes internes et externes et rendre compte des progrès réalisés régulièrement.

À partir de chacune des réponses aux 25 questions, notées sur une échelle de 1 à 5, Siparex FACT délivre un score « Participation ». Ce score est le produit i) des notes de maturité obtenues pour chacune des 25 questions et ii) d'un système de pondération, distinguant les secteurs carbo-intensifs (industrie, transports, tourisme, agroalimentaire, etc.) des secteurs moins émetteurs de carbone comme le tertiaire ou le numérique.

Deux questions additionnelles, non prises en compte dans le score de maturité, permettent d'adresser les notions de transition juste (impacts sociaux négatifs) et de transition globale (au-delà du climat).

› **Tableau synthétique du référentiel Siparex FACT**

Module	Sous Modules	Questions	Note de maturité (1 à 5)	Pondération carbo-intensif		Pondération non carbo-intensif	
Engagement et formation	Engagement	Évaluation du niveau d'engagement de l'équipe de gestion sur les enjeux climat		-	-	-	-
	Formation	Évaluation du plan de développement des compétences de l'équipe de gestion aux enjeux climat		-		-	
	Engagement	L'entreprise a-t-elle pris des engagements en faveur du climat et mis en place des incitations financières ?		4%	8%	4%	8%
	Formation	L'entreprise a-t-elle sensibilisé et formé ses collaborateurs et managers aux enjeux climatiques et RSE ?		4%		4%	
Performance carbone	Empreinte carbone	L'entreprise a-t-elle effectué une évaluation de ses émissions de GES ?		3%	32%	3%	30%
		Comment sont calculées les émissions de GES ?		3%		3%	
		L'entreprise a-t-elle déterminé les métriques pertinentes pour évaluer sa performance en matière d'émissions de GES ?		3%		3%	
	Cibles de réduction et alignement	L'entreprise a-t-elle déterminé une cible de réduction des émissions de GES ?		3%		3%	
		Les objectifs de performance actuels en matière de carbone couvrent-ils les jalons à long terme et intermédiaires ?		2%		2%	
		L'entreprise est-elle en voie d'atteindre tous les objectifs de performance passés et actuels ?		8%		8%	
		La tendance future proche de l'intensité de mes émissions scope 1+2 est-elle alignée sur la tendance de la trajectoire de référence de mon entreprise ?		10%		8%	
	Stratégie et gouvernance	Risques de transition	L'entreprise a-t-elle effectué une analyse stratégique qui tient compte du changement climatique et de la transition bas carbone (TBC) ?		5%	30%	3%
Risques physiques et adaptation		L'entreprise a-t-elle réalisé une analyse de vulnérabilité aux aléas climatiques présents et futurs tenant compte des données météorologiques, de différents scénarii de réchauffement et/ou du plan national d'adaptation PNACC ?		5%	2%		
Stratégie		L'entreprise a-t-elle développé une vision de son activité dans un monde bas carbone ?		5%	5%		
		La stratégie bas carbone est-elle intégrée efficacement à la stratégie globale de l'entreprise ?		5%	5%		
Business Model		La stratégie comprend-elle le développement de modèles d'affaires qui contribuent à l'économie bas carbone ?		5%	5%		
Gouvernance		Quelle est l'entité/la fonction de plus haut niveau qui porte la responsabilité des questions de changement climatique au sein de l'entreprise ?		5%	5%		

Module	Sous Modules	Questions	Note de maturité (1 à 5)	Pondération carbo-intensif		Pondération non carbo-intensif	
Plan de décarbonation	Décarbonation	L'entreprise a-t-elle identifié toutes les actions potentielles qui pourraient contribuer à sa stratégie de décarbonation ?		4%	20%	4%	23%
		L'entreprise mène-t-elle des actions pour réduire les émissions de GES liées aux produits ou services achetés ?		4%		5%	
		L'entreprise mène-t-elle des actions sur ses produits ou services afin d'améliorer leur performance carbone ?		4%		5%	
		Quelle est la part des produits ou services bas carbone dans le chiffre d'affaires ?		4%		4%	
	Net-Zero	L'entreprise mène-t-elle des actions pour soutenir le développement des puits carbone ?		4%		5%	
Ressources et financement de la décarbonation	Ressources humaines	Des ressources humaines sont-elles allouées au déploiement de la feuille de route climat ?		4%	8%	5%	10%
	Ressources financières	Comment évoluent les investissements/CAPEX dédiés à la transition bas carbone (TBC) ?		4%		5%	
Communication et reporting	Communication et reporting	Dans quelle mesure l'entreprise assure-t-elle un reporting régulier et une communication transparente sur ses engagements et performances carbone envers ses parties prenantes ?		2%	2%	4%	4%
Transition juste et globale	Transition juste	L'entreprise a-t-elle évalué les potentiels impacts négatifs générés par les actions de décarbonation sur les enjeux sociaux et sociétaux ?	Oui/non	-	-	-	-
	Transition globale	L'entreprise a-t-elle évalué les potentiels impacts négatifs générés par les actions de décarbonation sur les enjeux liés à la nature (eau, ressources, forêt, biodiversité) ?	Oui/non	-	-	-	-

À l'échelle du portefeuille, les scores individuels des participations sont équipondérés. Pour obtenir le score du fonds, nous agrégeons la maturité climat de l'équipe d'investissement avec un coefficient de pondération de 10% et la maturité climat du portefeuille avec un coefficient de pondération de 90%.

La maturité climat des participations, du portefeuille et du fonds s'inscrit dans le système d'évaluation ci-contre.

Le référentiel Siparex FACT permet également aux participations d'élaborer une feuille de route de transition bas carbone, sur la base d'une cinquantaine d'actions proposées.

En outre, le Siparex FACT s'appuie sur les cadres de référence les plus reconnus (ACT Ademe, SBTi, NZIF), renforçant la crédibilité et la solidité de sa démarche. Conçu comme complémentaire aux référentiels de place (CDP, ACT Assessment, Indicateur Climat de la Banque de France, SBTi, etc.), il vise à garantir qu'un score élevé se traduise par de bonnes performances dans ces cadres externes. Auditée et validée par l'ADEME, la méthodologie évalue l'alignement sur 50 critères du référentiel ATP-Col, analyse la robustesse des plans de transition sur 7 dimensions clés notées de 1 à 4, et intègre des principes transverses essentiels tels que la transparence, l'alignement avec l'Accord de Paris, la qualité des données et la prise en compte des spécificités sectorielles et de taille. Avec cette reconnaissance, Siparex devient le premier fonds d'investissement à déployer un parcours de transition climatique ayant fait l'objet d'une revue critique concluante par l'ADEME ACT Solutions.

Lien vers le Livre blanc : <https://www.siparex.com/wp-content/uploads/2026/04/Siparex-FACT-Livre-blanc.pdf>

Siparex FACT Maturity	Siparex FACT Score
Basic	<1
Standard	Entre 1 et 2
Advanced	Entre 2 et 3
Next practice	Entre 3 et 4
Low carbon transition aligned	Entre 4 et 5

STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

Au 30 juin 2025, le Groupe Siparex ne s'est pas encore doté d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité. Néanmoins, nous nous inscrivons dans une démarche progressive d'apprentissage et de montée en compétences, visant à construire à long terme une stratégie alignée avec les objectifs des cadres internationaux relatifs à la biodiversité.

Dans cette perspective, un plan d'action opérationnel a été élaboré et déployé auprès de nos fonds. Il constitue les premières fondations de notre future stratégie biodiversité et comprend les axes suivants :

› Intégration de la biodiversité dans les processus ESG

Les enjeux de biodiversité sont intégrés dans notre grille de diagnostic holistique de maturité ESG à l'investissement. À noter que notre questionnaire ESG comprend une dizaine d'indicateurs dédiés aux enjeux liés à la biodiversité.

› Analyse des impacts et dépendances de notre portefeuille à la biodiversité

Depuis 2024, nous réalisons des analyses d'impacts et de dépendances aux services écosystémiques avec les outils Altitude et Encore. Dès le début de l'année 2026, nous avons approfondi nos analyses biodiversité en nous équipant de la solution Darwin, un outil d'analyse permettant d'évaluer l'empreinte biodiversité des sociétés en portefeuille, leurs risques, les cibles de réduction, l'impact des plans d'action Darwin permet également aux entreprises de construire des stratégies biodiversité alignées avec les standards internationaux TNFD et LEAP.

› Appui à la montée en compétences des participations

Des webinaires réguliers sont organisés par Antoine Joint, Directeur RSE & Climat à destination des participations et des équipes d'investissement. Les thématiques abordées sont variées telles que l'intégration des enjeux relatifs à la biodiversité dans la stratégie d'entreprise, l'évaluation de la vulnérabilité aux risques liés à la nature (climat et biodiversité), les programmes PACTE et ACT ou encore la présentation des Certificats d'Économie et d'Énergie (CEE) comme levier de performance énergétique.

› Résultat de l'évaluation des impacts et dépendances, avec l'outil Darwin, pour les entreprises en portefeuille à fin 2025

Empreinte biodiversité du portefeuille

Pressions IPBES	Métrique de pression		Métrique d'impact 18.06M PDFm².an
Utilisation des écosystèmes	Occupation	2.41 K ha	8.55 M PDFm².an (47%)
	Conversion d'écosystème naturel (nette)	57.18 K ha	
	Artificialisation	3.25 K m²	1.40 M PDFm².an (8%)
Changement climatique	GES	45.67 G t-CO₂-Eq	5.11 M PDFm².an (28%)
Pollution	Écotoxicité	4.29 G CTUe	1.56 M PDFm².an (9%)
	Acidification	96.64 t-CO₂-Eq	1.01 M PDFm².an (6%)
	Eutrophisation marine	3.18 t-N-N-lim-Eq	41.79 k PDFm².an (<1%)
	Eutrophisation d'eau douce	4.46 t-PO4-P-lim-Eq	
	Formation d'ozone photochimique	26.50 t-NOx-Eq	255.60 k PDFm².an (1%)
	Radiations ionisantes	128.54 M Bq-C-14-Eq	<0.01 PDFm².an (<1%)
	Eau thermiquement polluée	10.13 M m³	416.40 PDFm².an (<1%)
	Pollution plastique	0 t	0 PDFm².an (0%)
Exploitation des ressources	Consommation d'eau	947.09 k m³	23.71 k PDFm².an (<1%)
	Prélèvement d'eau	11.71 M m³	Aucun impact déduit de cette métrique
	Surpêche	37.88 t	115.39 k PDFm².an (<1%)

■ Terrestre - ■ Eaux douces - ■ Marin - ■ Tous les milieux

- › l'usage des terres (55%, occupation et conversion d'écosystèmes)
- › et les émissions de GES (28%).

actionnables dans le cadre de l'accompagnement ESG des participations.

Entreprise 1 - Agro-alimentaire	3,811,724.19
Entreprise 2 - Santé - Médical	1,170,156.01
Entreprise 3 - Énergies renouvelables	1,038,380.40
Entreprise 4 - Communication - Marketing	981,529.00
Entreprise 5 - Agro-alimentaire	876,815.05
Entreprise 6 - Commerce - Distribution	830,740.45
Entreprise 7 - Aménagement de l'habitat	785,490.04
Entreprise 8 - Industrie énergétique	770,090.96
Entreprise 9 - Agro-alimentaire	473,426.66
Entreprise 10 - Bâtiment	393,687.26
Entreprise 11 - Équipement industriel	365,677.61
Entreprise 12 - Énergies renouvelables	338,926.91
Entreprise 13 - Équipements électroniques	298,800.68
Entreprise 14 - Hygiène	292,036.85
Entreprise 15 - Immobilier / Construction	280,849.59
Entreprise 16 - Énergies renouvelables	253,191.66
Entreprise 17 - Immobilier / Construction	233,122.38
Entreprise 18 - Équipement industriel	214,486.06
Entreprise 19 - Industries diverses	209,211.09
Entreprise 20 - Santé - Médical (dentaire)	204,896.94

■ Occupation - ■ Conversion - ■ Changement climatique - ■ Écotoxicité - ■ Acidification - ■ Eutrophisation - ■ Eau thermiquement polluée - ■ Formation d'ozone photochimique - ■ Radiations ionisantes - ■ Utilisation de l'eau - ■ Surpêche - ■ Pollution plastique

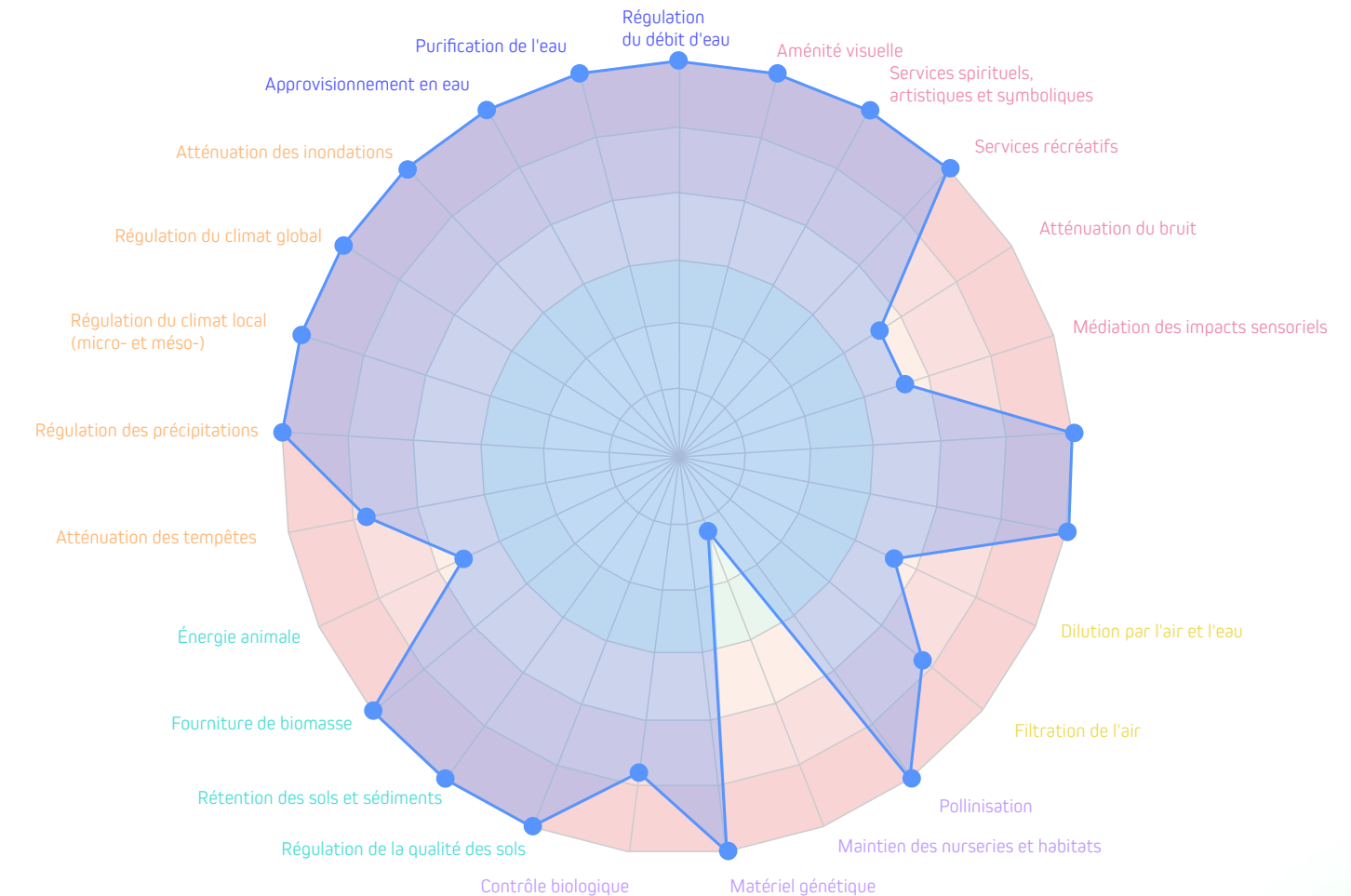
Sur les 187 entreprises analysées, **7 concentrent à elles seules 50% de l'empreinte biodiversité totale du portefeuille**, dont une seule représente 21% de l'impact global.

À l'inverse, les 167 entreprises non représentées sur ce graphique ne contribuent collectivement qu'à **21% de l'impact total**, témoignant d'une forte concentration des enjeux biodiversité sur un nombre limité de participations.

Cette analyse Darwin permet d'identifier, entreprise par entreprise, les principaux facteurs de pression sur la biodiversité. Il s'agit d'une information déterminante pour prioriser les actions et orienter les plans de progrès de nos sociétés en portefeuille.

(1) PDF/m2/an mesure la perte de biodiversité causée par une activité humaine, exprimée comme la proportion d'espèces localement disparues d'une zone donnée pendant une durée donnée.

› Analyse des dépendances du portefeuille Siparex aux services écosystémiques



Le portefeuille présente des dépendances matérielles fortes à très fortes sur l'ensemble des 6 grandes catégories de services écosystémiques, avec une note moyenne supérieure à 3,8/5 sur toutes les dimensions. Les opérations directes dépendent de 20 services écosystémiques identifiés.

Avec un portefeuille diversifié de 230 participations, il est naturel d'observer des dépendances matérielles sur l'ensemble des 6 grandes catégories de services écosystémiques : la diversité sectorielle et la taille du portefeuille impliquent mécaniquement une exposition large à l'ensemble des services que la nature rend aux activités économiques.

À noter que les dépendances aux services écosystémiques ainsi que les impacts sur la biodiversité ont été calculés en appliquant le pourcentage de détention des fonds gérés par Siparex au chiffre d'affaires de chaque société en portefeuille. Cette approche de pondération par la quote-part de détention permet de refléter l'exposition économique réelle des portefeuilles de Siparex aux dépendances de ses participations, conformément aux standards de reporting en vigueur pour les investisseurs institutionnels.

DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES, NOTAMMENT LES RISQUES PHYSIQUES, DE TRANSITION ET DE RESPONSABILITÉ LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA BIODIVERSITÉ

L'analyse comme le suivi des critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance ainsi que leur prise en compte dans les décisions d'investissement et de gestion constituent une verticale à part entière de notre dispositif de gestion des risques.

› Analyse des opportunités d'investissement

Quelle que soit l'activité du Groupe Siparex concernée, l'analyse des critères ESG fait partie intégrante de l'analyse des risques et opportunités. Nous renforçons régulièrement nos outils et méthodes d'analyse ESG et plus particulièrement en matière de climat avec la mise à disposition des équipes d'investissement de l'outil Siparex FACT (cf. supra) d'évaluation de la maturité climatique des opportunités d'investissement. Ce dernier évalue à la fois le profil de risques climatiques de l'opportunité d'investissement et sa maturité en matière de gestion des risques physiques et de transition liés au changement climatique. En complément, lors des due diligences nous utilisons régulièrement la plateforme Altitude afin d'analyser les risques physiques.

Les diagnostics RSE & Climat des opportunités d'investissement sont renforcés au cours du process par la consultation de tiers experts, la réalisation d'analyses stratégiques complémentaires et la présentation des opportunités d'investissement à un Comité d'Experts, collège consultatif d'une dizaine de membres choisis pour leur réputation et leur expérience sectorielle, stratégique et de direction d'entreprises. Ce dernier exerce un regard critique sur les fondamentaux industriels, financiers et extra-financiers de l'opportunité analysée, la pertinence et l'ambition de son projet de développement. Ses avis viennent enrichir la cartographie des principaux risques et enjeux.

› Décision et structuration des investissements

Les opportunités d'investissement pour lesquelles des enjeux environnementaux et/ou sociaux significatifs et matériels ont été pré-identifiés, le recours à un tiers expert externe en amont de la décision d'investissement est systématiquement commandé par le Comité d'Investissement. Dans le cas contraire, la revue des enjeux ESG est réalisée dans les premiers mois suivant la décision d'investissement avec pour objectif opérationnel de basculer sans délai dans la formalisation sinon le renforcement du plan d'action RSE & Climat.

Pour une part significative et croissante des nouveaux investissements depuis 2020, nous inscrivons des objectifs RSE & Climat dans les conventions de partage de la performance des cadres clés co-actionnaires afin d'assurer l'alignement des intérêts sur la bonne gestion des risques ESG.

› Suivi des investissements

Les plans d'action RSE & Climat des participations sont suivis régulièrement par le Directeur RSE & Climat en lien avec les équipes d'investissement concernées (cf. supra) et annuellement *a minima* au sein de l'organe de gouvernance actionnariale. Ce suivi donne notamment lieu à la production d'un rapport annuel ESG de fonds à l'attention des souscripteurs du fonds ainsi que d'un rapport annuel individuel, support des discussions au sein de l'organe de gouvernance actionnariale.

LISTE DES PRODUITS FINANCIERS MENTIONNÉS EN VERTU DES ARTICLES 8 ET 9 DU RÈGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)

Le Règlement SFDR, également connu sous le nom de Règlement européen (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier, impose des règles de transparence aux acteurs financiers en exigeant la prise en compte des risques de durabilité et des impacts négatifs sur la durabilité dans les processus d'investissement.

Le règlement en question représente un jalon emblématique dans le plan d'action de la Commission européenne visant à soutenir le financement d'une croissance durable. Il porte l'objectif d'encourager activement les investissements dans des placements durables afin de créer un environnement financier favorable à la transition vers une économie plus verte.

Au 31 décembre 2025, les produits financiers du Groupe Siparex relevant du règlement SFDR sont classés de la façon suivante :

- 45 fonds classés sous l'article 6 SFDR totalisant 28 % des actifs sous gestion ;
- 18 fonds classés sous l'article 8 SFDR totalisant 62 % des actifs sous gestion ;
- 4 fonds classés sous l'article 9 SFDR totalisant 10 % des actifs sous gestion.

91% des encours gérés par le Groupe Siparex au 31 décembre 2025 prenaient en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

SIPAREX

/ Groupe

5, rue Feydeau 75002 PARIS • Tél. : +33 (0)1 53 93 02 20

107, rue Servient 69003 LYON • Tél. : +33 (0)4 72 83 23 23

Contact : Priscille Clément, Directrice de la Communication et des Marques
p.clement@siparex.com